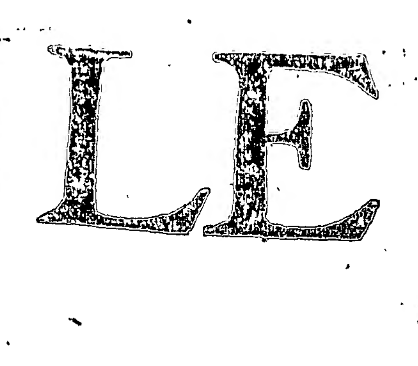
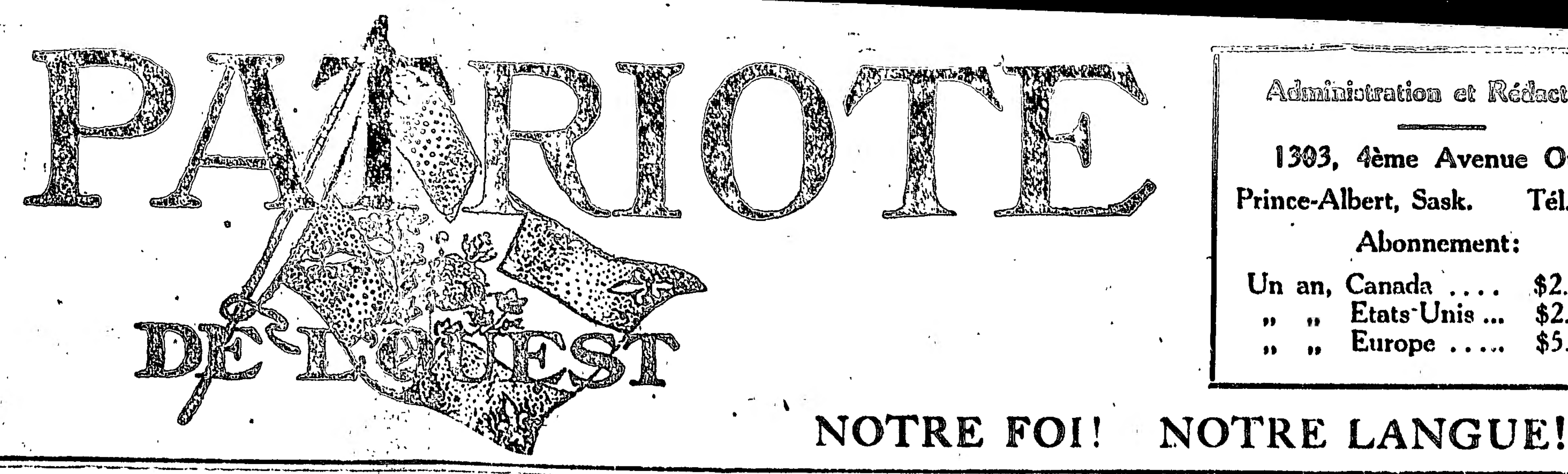
Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes





Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest

Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis ...	$2.50
" " Europe	$5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

12ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 13 décembre, 1922 — No. 41

Notes d'un convalescent.

Les Soeurs de la Providence dans l'Ouest Américain

Premières Fondations

Les Soeurs de la Providence, de Montréal, sont dans l'Ouest américain depuis le 8 décembre 1856, soixante-six ans.

Quatre ans auparavant un essai avait été tenté qui, par suite d'étranges circonstances, n'avait pu réussir. Les cinq religieuses destinées à l'Orégon et dirigées par un chapelain, allaient revenir au Canada en passant par le cap Horn, Amérique du Sud, lorsque, par un dessein tout providentiel, elles s'arrêtèrent au Chili après une série d'inconcevables épreuves. L'archevêque de Santagio ne voulut point les laisser partir. Ce fut le principe d'une fondation nouvelle, plus tard détachée de la maison mère, dont la supérieure générale actuelle est encore l'une des cinq premières fondatrices canadiennes, Mère Bernard, (Vénérance Morin). Elle est âgée de 91 ans. Les Soeurs de la Providence du Chili, dont l'histoire fort intéressante a été écrite l'an dernier, possèdent actuellement dix-huit établissements importants au Chili et comptaient 163 religieuses en 1919.

C'est à l'instante demande de Mgr Magloire Blanchet, évêque de Nesqually, que les Soeurs de la Providence vinrent en Orégon. Le premier échec n'avait pu décourager ni le vénérable évêque, ni l'intrépide supérieure générale, Mère Caron, qui envoya de nouvelles religieuses, au nombre de cinq. Elles établirent la première mission à Vancouver, Washington, où elles se dévouèrent à l'enseignement et au soin des malades. Le noviciat existe depuis la fondation: 353 novices ont été admises à la profession.

Le voyage de Montréal en Orégon était alors des plus pénibles et des plus périlleux. Il fallait se rendre de New York à San Francisco sur des bateaux d'aventure, en passant par l'isthme de Panama, que l'on traversait en partie à dos de mulets. Le voyage durait plus d'un mois.

Les Soeurs de la Providence étaient établies à Vancouver depuis huit ans lorsque les Pères Jésuites sollicitèrent leur secours pour les missions indiennes du Montana. Quatre religieuses, accompagnées de deux Pères Jésuites, partirent le 17 septembre 1864, de Walla-Walla, Washington, et arrivèrent un mois après à la mission St-Ignace des Montagnes Rocheuses, à une quarantaine de milles de Missoula. Le trajet de plus de 400 milles se faisait à cheval à travers les montagnes, par des sentiers à peine tracés et longeant d'affreux précipices. Ces quatres braves religieuses canadiennes étaient les premières femmes blanches à traverser ces hautes chaînes de montagnes. L'héroïsme de l'apostolat ne connaît pas d'obstacles.

* * *

L'institut des Soeurs de la Providence, Filles de la Charité, Servantes des Pauvres, fut fondé en 1843, par le vénérable Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal. Cette communauté avait été fondée pour remplacer les Filles de Saint-Vincent de Paul que Mgr Bourget attendait de France pour prendre charge des oeuvres de charité établies à Montréal par une pieuse et charitable veuve, Madame Gamelin. Celle-ci se joignit aux six premières novices et fut pendant huit années supérieure du jeune Institut, jusqu'à sa mort en 1851. Ses dernières paroles furent: humilité, simplicité, charité. C'était sa suprême recommandation, son testament à sa famille religieuse. Mère Gamelin n'a pu voir que du haut du ciel le développement merveilleux de la grande oeuvre dont elle n'avait pu que jeter les fondements. Ses filles spirituelles sont aujourd'hui au nombre de près de trois mille. La congrégation compte aujourd'hui 104 établissements, dont 47 dans la province de Québec, 3 dans l'Ontario, 1 dans le Nouveau-Brunswick, 18 dans l'Ouest canadien, 5 dans l'Est des Etats-Unis, et 30 dans l'Ouest américain.

Il faudrait des volumes pour dire les oeuvres que les Soeurs de la Providence ont entreprises et le bien qu'elles ont accompli depuis près de quatre-vingts ans. Toutes les oeuvres de miséricorde spirituelle et corporelle sont leur partage: soin des malades, des vieillards, des indigents, des incurables et des aliénés; visite des pauvres et des prisonniers; éducation de la jeunesse, des orphelins, des sourdes-muettes, des sauvages. En un mot elles sont la charité vivante.

Cette charité va parfois jusqu'à l'héroïsme. En 1847, la terrible épidémie du typhus se déclarait chez les émigrés irlandais qui venaient d'arriver au Canada au nombre de plus de 25,000. La Grosse-Ile, en aval de Québec, lieu de quarantaine, regorgeait de malades. Onze à douze mille de ces infortunés furent débarqués à la Pointe Saint-Charles de Montréal. Les Soeurs Grises furent les premières religieuses appelées à leur secours. Bientôt trente d'entre elles étaient atteintes de la terrible maladie et sept allaient recevoir au ciel la récompense de leur généreux dévouement.

La jeune communauté de la Providence ne comptait alors que 38 religieuses. Mgr Bourget hésitait à faire appel à leur dévouement, craignant qu'elles ne fussent décimées par le fléau. Ayant réuni la communauté, il demanda qui d'entre elles voulaient se sacrifier et aller exposer sa vie en donnant ses soins à ces infortunés. A cette question, toutes se levèrent et de la même voix répondirent ensemble: "Moi! moi!" Vingt-sept religieuses furent atteintes du fléau; sur ce nombre, neuf reçurent les derniers sacrements, et trois moururent. Trois religieuses de l'Hôtel-Dieu furent aussi frappées à mort.

Il n'était pas étonnant qu'une communauté animée d'un tel esprit de sacrifice ait accepté les lointaines et pénibles missions de l'Orégon, bien qu'elle eût à peine alors le personnel suffisant. Lorsque Mgr Blanchet demanda des religieuses pour ces missions, toutes s'offrirent spontanément. Cependant on avait eu soin de leur faire envisager sous les couleurs les plus sombres les tristesses de l'éloignement, les ennuis du voyage, les privations de toutes sortes qui les attendaient dans un pays où la civilisation débutait à peine.

Ces privations ne leur manquèrent point dans les diverses missions de l'Ouest américain qui sont maintenant si florissantes. Une des anciennes religieuses de la mission de Missoula, soeur Marie-Victor, écrivait: "Ici, au mois de mai et de juin, toutes les provisions et marchandises des montagnes sont à peu près épuisées. Au 25 juin, nous couchions encore sur la dure, et dans nos couvertures de laine; comme il fait assez chaud, il n'y a pas danger de prendre froid. Nous avons une jolie petite chapelle, tous les murs sont en coton jaune bien clair. L'autel est couvert d'un drap et les gradins de deux serviettes; mais au-dessus du tabernacle est un beau crucifix que nous avons reçu. Nous n'avions auparavant que le petit crucifix qui appartient à la chapelle portative du bon Père missionnaire, et pour les chandeliers deux martinets en ferblanc qui sont les seuls qu'il y avait au magasin! Le confessionnal est une ancienne boîte à vitres, enrichie de trous de tarière. Avant de recevoir nos provisions de linge, c'était drôle parfois de nous voir le soir préparer les lits. Dans le bas de la maison était celui du Père, qui n'était rien autre chose que deux couvertures de selle, dont il se sert pour voyager, et la selle elle-même servait d'oreiller. Quant à nous, les soeurs de la Mission de St-Ignace nous ayant fait la charité d'une couverture à chacune, nous nous roulions dedans et nous dormions ainsi dans le haut de la maison. Quelques planches, jointes ensemble, lesquelles avaient servi d'échafaud pour poser le plafond, nous servaient d'abord d'autel pour la messe, et ensuite de table pour la cuisine et le réfectoire."

C'est dans ce dénuement qu'ont débuté la plupart des missions des Soeurs de la Providence dans l'Ouest américain. Il nous reste à voir dans un dernier article les merveilleux progrès réalisés depuis cinquante ans.

A.-F. Auclair, O.M.I.

Simples Notes

Le Collège de Gravelbourg aussi

Il y a deux semaines nous annoncions le don fait par le gouvernement français au collège des Jésuites d'Edmonton de trois mille francs comme encouragement à l'étude du français. Les Franco-Canadiens de la Saskatchewan apprendront avec plaisir que leur collège a été gratifié de la même faveur très appréciée. S. G. Mgr Mathieu a en effet reçu de M. Maggiar, consul général de France à Montréal, la somme de trois mille francs pour le collège de Gravelbourg. L'intérêt de cet argent sera employé à distribuer tous les ans des prix aux élèves qui montreront le plus d'application à l'étude du français.

Le beau geste du consul général de France lui assure la reconnaissance et l'estime de tous les nôtres.

Prud'homme, Sask.

La Gazette officielle de la Saskatchewan publie un avis annonçant que par ordre du ministre des affaires municipales, le nom du village de Howell a été changé en celui de Prud'homme.

On se souvient que lors de sa visite pastorale, en septembre dernier, S. G. Mgr Prud'homme fit remarquer en passant à nos compatriotes de Howell qu'il était dommage qu'une si belle paroisse canadienne-française ne portât pas un nom français. Quelques jours après, le conseil du village adoptait une résolution demandant que le nom de Howell fût changé en celui de Prud'homme.

Il reste encore quelques formalités à remplir pour appliquer le changement au bureau de poste et à la gare, et le nom de Prud'homme remplacera alors celui de Howell sur la carte de la Saskatchewan.

"Prêtres mariés"

Les journaux anglais ont publié, ces jours derniers, une dépêche qui était bien de nature à troubler les lecteurs naïfs insuffisamment mis en garde contre certaines informations tendancieuses des agences internationales de nouvelles. Il s'agissait ni plus ni moins d'un schisme à la veille d'éclater en France sur la question du mariage des prêtres. La dépêche annonçait la formation d'une "église catholique officielle française" qui avait choisi son évêque et allait ouvrir des églises confiées à des prêtres mariés (conséquemment frappés d'interdit par l'autorité ecclésiastique) dans les principales villes.

Cette invention n'a même pas le mérite de la nouveauté; il n'y a pas très longtemps on la colportait déjà en lui donnant pour théâtre, cette fois, l'Italie.

On va jusqu'à indiquer le nombre de prêtres qui ont les qualifications voulues pour exercer le nouveau culte, mais on ne nous dit pas combien ce dernier compte de fidèles. C'est un détail qui a cependant son importance. On n'a jamais vu encore, dans aucun pays, les catholiques se presser bien nombreux autour des quelques malheureux pasteurs infidèles à leurs voeux. Mais ceux qui lancent cette calomnie savent tout ce que l'on peut attendre de la crédulité humaine. Ils suivent le fameux précepte: "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose!"

Un don de la France au Canada

Ottawa — Le gouvernement français a donné au Canada 250 acres de terre sur la côte de Vimy. Au centre de ce terrain, situé au coeur de la célèbre côte si connue des Canadiens, on élèvera le magnifique monument commémoratif d'Allward, lequel portera inscrits les noms de plus de 19,000 Canadiens morts à cet endroit. On transformera le domaine en un grand parc national dont l'entretien sera tout entier à la charge du gouvernement canadien.

Un document à conserver

L'opinion d'un pédagogue orangiste de l'Ontario sur les écoles françaises d'Ottawa.

Le rapport de M. James-L. Hughes sur les écoles françaises d'Ottawa, publié par les soins de l' "Unity League of Ontario", que l'on trouvera plus loin, est un document précieux qu'il faudra lire et conserver.

Mais d'abord, qu'est-ce que cette "Unity League of Ontario", dont nos lecteurs entendent sans doute parler pour la première fois? Elle déclare elle-même qu'elle a pour objet de "promouvoir la bienveillance, une meilleure intelligence et une plus cordiale coopération entre les Canadiens français et les Canadiens anglais".

Encore une ligue de bonne entente! Oui, sans doute, mais à l'encontre de celles que nous avons connues dans le passé et qui ont été loin de réaliser leurs promesses, la dernière-née s'attaque résolument à la racine du mal. Elle a fait faire une enquête sur la fameuse question des écoles bilingues de l'Ontario, source de tout le malaise qui s'oppose à la bonne entente entre les deux races, et nous en avons maintenant le résultat.

L'homme chargé de cette délicate besogne est un personnage en vue parmi les éducateurs de l'Ontario. Ancien inspecteur et surintendant des écoles publiques de Toronto, auteur de nombreux ouvrages sur l'enseignement, M. Hughes a toute la compétence voulue pour formuler une opinion dans la matière. D'autre part, à titre de frère de Sam Hughes et d'ancien grand maître des loges orangistes de sa province, il n'est guère suspect d'avoir cédé à un sentiment de partialité envers les Canadiens français et les catholiques.

L'enquêteur a passé deux jours à faire l'inspection des classes supérieures des écoles séparées françaises de la capitale afin de juger de la connaissance des élèves en anglais. On lira plus loin son appréciation détaillée dans les quatre points sur lesquels portait son examen: lecture, composition, conversation, habileté à comprendre l'anglais dans la conversation. La comparaison qu'il établit entre ces petits Canadiens et des enfants anglais du même âge est toute à l'honneur des premiers.

M. Hughes a poursuivi son enquête hors de l'école. Il a visité le plus grand magasin d'Ottawa et il a pu constater que les commis français conversaient avec facilité dans un excellent anglais. A la Compagnie du Téléphone, le gérant lui a déclaré que les jeunes filles sorties des écoles séparées françaises parlent couramment les deux langues. Et notre homme de conclure:

"Ces constatations que j'ai faites dans les écoles et dans la vie commerciale prouvent que les écoles séparées françaises enseignent l'anglais avec succès à tous les enfants français qui les fréquentent. Il est juste que tous les enfants des écoles publiques d'Ontario apprennent l'anglais, mais il ne peut y avoir de bonne raison d'empêcher les enfants français d'apprendre également leur langue. Les instituteurs des écoles françaises d'Ottawa ont prouvé que les deux langues peuvent être bien apprises par les enfants français pendant les années consacrées ordinairement à l'étude des matières du cours des écoles publiques."

M. Hughes ne borne pas là ses réflexions. Dans la seconde partie de son rapport, il indique par quels moyens ces résultats très satisfaisants" ont été obtenus: par l'emploi de la langue maternelle des enfants, et il s'applique à démontrer la valeur psychologique indiscutable de cette méthode d'enseignement, en même temps que l'absurdité d'un système qui consiste à interposer une langue inconnue entre l'esprit de l'enfant et la matière à étudier. Il écrit:

"Empêcher l'instituteur de se servir de la langue de ses élèves pour leur expliquer du nouveau, ou leur présenter de nouvelles idées, doit nuire à l'efficacité de l'enseignement, empêcher toute véritable connaissance, et produire la confusion et le vague dans l'esprit de l'enfant, pour la vie.

"Ce n'est que lorsque l'anglais est devenu à ce point familier à l'élève, qu'il saisit sans effort l'enseignement de matières nouvelles donné par le professeur qu'il est sage d'employer l'anglais comme langue d'enseignement. Si l'on se sert de l'anglais auparavant comme langue d'enseignement, on n'obtiendra ni les meilleurs résultats ni le développement complet de l'élève."

Ces arguments sont depuis longtemps familiers dans nos milieux franco-canadiens, mais c'est bien la première fois qu'ils sont exposés avec autant de clarté et d'autorité à nos concitoyens anglais. La voix de M. Hughes ne saurait manquer d'avoir de l'écho chez ses compatriotes et d'ébranler plus d'un partisan du règlement XVII. Pour la grande majorité des Anglo-Ontariens, l'opposition au français repose uniquement sur un désir sincère de faciliter aux petits Canadiens la connaissance de l'anglais. Or l'ancien surintendant des écoles publiques de Toronto prouve péremptoirement que si les élèves des écoles françaises d'Ottawa savent l'anglais aussi bien et mieux que leurs camarades de l'autre race, ils le doivent à la méthode suivie par leurs instituteurs, qui se servent avec eux de la langue maternelle pour procéder du connu à l'inconnu, leur inculquer des idées claires et précises, en un mot poursuivre leur développement intellectuel d'après les saines lois de la pédagogie.

M. Hughes aboutit aux mêmes conclusions que Mgr F. X. Ross, l'évêque nouvellement élu de Gaspé, qui, dans le dernier numéro de l'*Action Française*, prêche une fois de plus l'éducation par la langue maternelle, la seule qui forme l'enfant à penser. Cette rencontre de deux esprits de mentalité si différente, mais qui sont l'un et l'autre des autorités en matière d'éducation, n'a rien qui doive nous surprendre. M. Hughes n'est d'ailleurs pas le premier des pédagogues anglo-canadiens à condamner le règlement XVII et à reconnaître l'injustice qu'il fait peser sur les nôtres. Le jour où, à la faveur de l'accalmie des passions et des préjugés, la question pourra être mise en pleine lumière, la masse du peuple ne tardera pas à se rallier aux Anglo-protestants de plus en plus nombreux de la classe instruite qui répudient les mesures arbitraires prises contre nos compatriotes et sont loyalement disposés à les faire disparaître.

Il appartient à l'"Unity League of Ontario" de continuer à éclairer l'opinion publique. Ayant si bien commencé sa tâche, elle aura à coeur de la pousser jusqu'au bout. Nous voudrions voir le rapport de M. Hughes répandu à profusion, non seulement dans l'Ontario, mais dans toutes les provinces anglaises du pays, où l'enseignement du français rencontre les mêmes obstacles et la même ignorance du problème pédagogique.

DONATIEN FREMONT

Une conférence sans résultats

La France et l'Angleterre en désaccord au sujet de l'occupation de la Ruhr.

Londres — La conférence des premiers ministres alliés, convoquée pour fixer une base à la conférence de Bruxelles sur les réparations et les questions financières, s'est ajournée lundi; elle reprendra le 2 janvier à Paris.

La conférence s'est ajournée après que M. Bonar Law et M. Poincaré ont été incapables de trouver un terrain commun d'entente. L'insistance du premier ministre français pour de strictes garanties avant d'accorder un moratorium à l'Allemagne a été la principale raison du non-aboutissement des négociations. Il demandait l'occupation du district de la Ruhr avec des forces suffisantes pour assurer la collection des douanes et la remise de l'administration de la Rhénanie à la France.

M. Poincaré a refusé de considérer toute proposition ne comprenant pas l'occupation de la Ruhr et M. Bonar Law a soutenu que la majorité du peuple anglais était opposée aux sanctions militaires.

Pour le français

Le Cercle Provéncher de l'A.C.J.C. du Collège de Saint-Boniface fait appel à tous les Canadiens français qui, à l'occasion des fêtes, ont l'intention de distribuer des calendriers à leurs clients, de bien vouloir faire imprimer ces calendriers en français, ou du moins dans les deux langues.

Profitons de cette occasion pour que notre langue ait sa place d'honneur dans les familles.

Le Cercle Provencher de l'A.C.J.C.

Comment les fermiers de l'Ouest sont les enfants choyés de la Confédération

Les dessous de la campagne de la "Presse" contre l'Ouest — La diminution des taux de fret pour les grains et la Compagnie du C.P.R. — Toutes les industries sont protégées, l'agriculture seule ne l'est pas — Nous ne sommes pas des bolchevistes, nous voulons être traités équitablement — Les Canadiens français de l'Ouest et l'annexion aux Etats-Unis.

Un lecteur nous fait parvenir un article de rédaction paru il y a déjà quelques jours dans la *Presse*, de Montréal, et nous demande de le relever comme il convient. Nous le faisons d'autant plus volontiers que cette campagne de préjugés, qui s'appuie sur une ignorance complète des choses de l'Ouest, est essentiellement nuisible aux meilleurs intérêts du pays.

On ne peut pas demander à un journaliste de tout connaître, mais on peut au moins lui demander de ne pas parler de ce qu'il ne connait pas. Il est regrettable qu'à la *Presse* l'on semble négliger ce principe.

Que dans certains milieux l'on soit effrayé d'une alliance possible, ou d'une entente inévitable, entre les fermiers de l'Ouest et la plus grosse partie du bloc libéral de Québec, nous le comprenons d'autant mieux que cette entente serait une menace directe à certains intérêts et à certaines influences qui semblent ne pas être étrangers à la campagne de la *Presse*, et à celle de certains autres journaux de Québec. Mais quand un groupe financier ou politique ne craint pas de jeter les unes contre les autres les différentes parties d'un pays pour protéger ses intérêts ou ses combinaisons, il faut qu'il soit tombé bien bas.

L'article de la *Presse* a d'autant plus de portée qu'il n'est pas un incident isolé, mais la continuation d'une campagne mesquine qui n'a d'autre but que d'assurer la suprématie d'une combinaison politique que nous connaissons bien, combinaison néfaste à la classe agricole de tout le pays. On veut faire des provinces de l'Ouest un épouvantail destiné à effrayer les Québecois, et pour atteindre ce résultat, l'on risque de jeter ces provinces dans les bras des Etats-Unis. Le danger est réel, il est prochain; mais qu'importe le pays à certains politiciens, pourvu que leurs combinaisons réussissent.

La *Presse* nous représente comme les enfants gâtés de la Confédération, comme des fils choyés, habitués à voir tous leurs caprices satisfaits. Les fermiers ont été extravagants, ils ont fait des dépenses énormes, et maintenant ils veulent faire payer leurs dettes par les autres provinces. Mais parmi toutes les accusations que la *Presse* nous jette à la tête, il en est une qui semble l'horripiler plus que les autres: c'est celle qui a trait à la diminution des taux du fret pour les grains. Au-dessus de 25 millions de dollars ont été sacrifiés en faveur des fermiers de l'Ouest — 25 millions qui vont encore augmenter le déficit des chemins de fer, 25 millions qui vont grever le budget du pays. Faiblesse coupable de nos législateurs, toujours prêts à s'agenouiller devant les fantaisies coûteuses de l'Ouest. Tout ce passage de l'article est à encadrer. L'on sent la stupeur, l'indignation du rédacteur, et on se le représente écrivant son article les cheveux dressés en l'air, la plume grinçante et menaçante, l'oeil étincelant, massacrant par la pensée ces gens de l'Ouest qui osent exister sans sa permission et ont l'audace de réclamer les choses qui sont indispensables à leur vie.

Seulement, il y a deux parts dans ces 25 millions. Et l'on se demande avec perplexité laquelle des deux fait gémir si fort l'excellent rédacteur de la *Presse*.

Le C. P. R., pauvre compagnie de millionnaires, transporte en effet plus de grains que les deux réseaux du C. N. R. et du Grand Tronc ensemble. Il a donc été affecté d'autant plus par cette diminution dans les taux du fret, et sur les 25 millions que parait-il, nous avons économisés, il en est bien 14 ou 15 qui affectent les coffres du C.P.R.

Les mauvaises langues prétendront que ces 15 millions du C.P.R. affectent bien davantage la *Presse* que les 10 millions du C.N.R. et que les pleurs qu'elle verse si généreusement proviennent surtout de la douleur causée par la diminution des dividendes des actionnaires du C. P. R. Ces mauvaises langues ajoutent même que certains gros actionnaires du C.P.R., peut-être même des membres du bureau de direction, ne sont pas étrangers à la campagne menée contre nous. Nous n'en croyons rien, et nous préférons supposer que la *Presse* a une pureté d'intentions inattaquable et qu'elle pleure aussi sincèrement sur les millions perdus du Canadien National que sur ceux du C.P.R. Quant à nous, qui connaissons les conditions existantes dans l'Ouest, nous avions toujours cru que les quelques sous du minot économisés par les fermiers sur les taux du transport ont profité au pays en général bien davantage que s'ils étaient allés dans les coffres des actionnaires du C.P.R. Cela prouve tout simplement que nous ne sommes point d'accord avec la *Presse*, peut-être parce que dans l'entourage du *Patriote*, il ne se trouve aucun actionnaire de notre grande compagnie de chemin de fer.

Quant à être les enfants gâtés et choyés de la Confédération, nous ne nous en serions jamais doutés. Je suis bien reconnaissant à la *Presse* de m'avoir révélé ceci. Ca fait toujours plaisir de se savoir choyé, quand bien même on ne s'en aperçoit pas. Et pour être franc, je dois même avouer que nous pensions avoir à nous plaindre. Nous devions nous tromper, c'est évident, la *Presse* l'affirme. Mais voici quelques faits qui nous font rêver.

J'ai vendu cette année plusieurs milliers de minots de grains, je sais bien que cela intéresse beaucoup moins la *Presse* que les dividendes du C.P.R., mais, moi cela m'intéresse davantage. Ce blé s'est vendu sur un marché libre, en compétition avec les blés du monde entier. Je n'ai bénéficié, pour cette vente, d'aucune sorte de protection et je n'ai pu que regarder d'un oeil d'envie les quotations de Minneapolis ou de Chicago, où un blé de qualité inférieure se vendait 10 ou 15 sous par minot plus cher que le mien sur le marché de Winnipeg.

Le prix de vente obtenu a été bien inférieur au prix de revient, et il semble que cette situation anormale n'a guère inquiété nos gouvernants.

J'ai vendu en même temps plusieurs chars d'animaux, infiniment meilleur marché que j'aurais pu les vendre à Chicago, et je me suis dit que cette frontière était bien gênante pour les affaires. Le prix obtenu a été si ridicule que j'ai tué mes veaux au fur et à mesure qu'ils naissaient. Il semble encore que le gouvernement a contemplé d'un oeil serein la mort de mes veaux comme il contemple d'un oeil tout aussi serein la ruine totale de l'élevage dans les trois provinces de l'Ouest.

Ni la province de Québec, ni aucune des autres provinces, ne peuvent se flatter d'avoir dépensé un sou pour nous aider dans la crise que nous traversons. Et cependant nous ne les insultons pas et nous subissons notre sort, espérant des jours meilleurs.

Mais quelque chose nous offusque un peu, c'est que si nous ne sommes pas protégés dans la vente de nos produits, il existe cependant une protection pour quelqu'un.

J'ai dû, la semaine dernière, acheter huit paires de chaussures pour mes enfants — puisque, dans l'Ouest, nous avons l'extravagance de porter des chaussures — et comme je les trouvais fort chères, le marchand me fit remarquer que j'avais eu de mauvais goût de choisir des chaussures américaines, sur lesquelles il y avait des droits de douane qui en augmentaient le prix. Très heureux de cette explication, je me précipitai vers les chaussures canadiennes, espérant réaliser une économie sensible; mais à ma profonde stupéfaction, je dus payer le même prix, les droits de douane sur les chaussures américaines ayant le surprenant résultat d'augmenter le prix de vente des chaussures canadiennes, et je me dis à part moi que tout ce que j'avais gagné dans la transaction était de verser environ $12 dans la caisse des manufacturiers ou des ouvriers canadiens, au lieu de les verser dans le trésor canadien, mais le résultat le plus apparent, c'est qu'ils étaient sortis de ma poche. J'ai admiré la sollicitude de nos gouvernants qui s'intéressaient tant au sort de nos manufacturiers. J'ai éprouvé un vague sentiment de fierté à la pensée que moi aussi, j'ai contribué pour ma faible part à les enrichir; mais j'ai quand même quelque peu regretté mes $12.

J'ai dû aussi acheter quelques machines agricoles, et comme les prix en sont sensiblement inférieurs aux Etats-Unis, j'ai eu l'idée de les faire venir de là-bas; mais un ami complaisant me prévint charitablement d'avoir à me méfier des droits de douane, et grâce lui en soit rendue, car en additionnant les droits de douane avec le fret, je m'aperçus que je pouvais avoir les machines

(à suivre page 2)

Comment les fermiers de l'Ouest sont les enfants choyés de la Confédération

(suite de la 1ère page)

canadiennes au même prix; et une fois de plus j'admirai la prévoyance, l'affection de nos gouvernants pour tout ce qui s'appelle industriel ou manufacturier, et j'ai pensé que nos ministres devaient être heureux lorsqu'ils lisaient sur les journaux que telles ou telles compagnies ont distribué d'énormes dividendes. Moi-même j'en suis fier. N'est-ce pas un peu grâce à moi et à mes frères d'infortune, fermiers comme moi, que ces dividendes sont payés? C'est toujours consolant de penser qu'on est bon à quelque chose, ne serait-ce qu'à payer.

Nous sommes des enfants choyés! Et nous qui pensions que les enfants choyés habitaient les vieilles provinces! Nous qui pensions que l'Ouest, par sa puissance de consommation, était le meilleur, le plus important des clients des manufactures de l'Ontario et de Québec! Comme nous nous trompions!...

Et cependant notre position d'enfants choyés est si enviable que malgré nous, nos regards se tournent vers nos voisins.

Durant la guerre, le gouvernement fédéral a inauguré dans l'Ouest une campagne de production à outrance. Grâce à lui les cultures se sont développées d'une façon intense, l'élevage a pris une expansion prodigieuse, les fermiers se sont endettés par des achats considérables. Et maintenant que cette campagne se révèle avoir été une erreur monumentale, on laisse les fermiers en porter seuls le poids. On continue à protéger tout le monde, excepté nous.

La législation sur le "Wheat Board" est un enfantillage, elle ne constitue pas une mesure de protection, et la seule mesure qui pourrait réellement nous aider et nous protéger — la fixation d'un prix minimum provisoire pour les blés — soulèverait les clameurs de toute la presse de l'Est. Et cependant personne n'a rien dit quand, en 1918, le gouvernement fédéral fixait un prix maximum pour ce même blé. On a bien trouvé des moyens pour empêcher le prix du grain de monter; on ne veut pas en trouver pour l'empêcher de baisser.

Nous sommes des enfants choyés, et grâce à une folle politique de colonisation, des milliers des nôtres se trouvent encore à des distances énormes des chemins de fer, et attendent toujours la construction des lignes qu'on leur a promises il y a quinze ans.

Et cependant de cette politique de colonisation ce n'est pas l'Ouest qui est responsable.

Encore une fois nous devons répéter le cri d'alarme que nous jetions ici même il y a deux mois. Qu'on se méfie de ces attaques injustes. Qu'il y ait eu dans l'Ouest des imprudences commises, c'est possible, il y en a eu partout; mais la crise que nous traversons n'est que passagère. Qu'on nous aide donc à la traverser, au lieu de nous accuser d'un tas de méfaits imaginaires. Nous ne sommes pas des bolchevistes et nous demandons seulement à être traités comme les autres citoyens canadiens; sinon, la question de l'annexion se posera d'elle-même. En réalité elle l'est déjà dans l'opinion publique.

Quant à nous, nous la combattrons énergiquement, parce que nous sommes assez Canadiens pour faire passer nos intérêts nationaux et religieux par-dessus des intérêts économiques indiscutables; mais nous ne sommes qu'une poignée dans l'Ouest et les autres groupes qui habitent cette partie du pays n'ont pas les mêmes raisons que nous de redouter cette annexion. Qu'on y pense donc dans l'Est avant de nous colonnier.

RAYMOND DENIS

—:✻:—

EDMONTON — Le comté de Calgary votera le 15 janvier pour élire le successeur de R. C. Edwards à l'Assemblée Législative.

WINNIPEG — La police a découvert deux distilleries clandestines et saisi un matériel estimé $25.000. L'une d'elles était actionnée par une machine à vapeur et produisait 100 gallons par jour. Sept hommes ont été arrêtés.

QUEBEC — Mgr Ch. Guay, protonotaire apostolique, fondateur et directeur de l'hôpital qui porte son nom, est décédé à Lévis à l'âge de 77 ans.

MONTREAL — Le gouvernement belge vient d'accorder à M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, la croix de Chevalier de l'Ordre de la couronne.

L'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises d'Ottawa

Un rapport de M. James-L. Hugues, ancien inspecteur et surintendant des écoles publiques de Toronto, orangiste notoire — Il déclare que les résultats obtenus en anglais sont excellents parce que les instituteurs se servent de la langue maternelle des enfants — Ceux-ci ont prouvé que "les deux langues peuvent être bien apprises par les enfants français pendant les années consacrées ordinairement à l'étude des matières du cours des écoles publiques."

Importance primordiale de la langue maternelle dans le développement intellectuel de l'élève — L'un des principes fondamentaux de la psychologie.

TORONTO — La "Unity League of Ontario" publie un rapport d'importance très considérable de M. James-L. Hughes, ancien inspecteur et surintendant des écoles publiques de Toronto, auteur de plusieurs livres sur l'éducation, sur l'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises d'Ottawa. Il est probable que ce travail aura un grand retentissement, étant donnés son caractère et la personnalité de l'auteur qui, outre un pédagogue d'expérience, est un ancien grand maître des orangistes pour l'ouest de l'Ontario.

La "Unity League" a pour objet de "promouvoir la bonne volonté, une meilleure intelligence et une plus cordiale coopération entre les Canadiens français et les Canadins anglais." Son bureau actuel se compose de MM. John Godfrey, de Toronto, président; Kirwin Martin, avocat, de Hamilton, le Dr James-L. Hughes, de Toronto, C.-A. McGrath, président de la Commission internationale des voies d'eau limitrophes d'Ottawa, du professeur O.-D. Skelton, doyen de la Faculté des Arts de l'university Queen's, de Kingston, vice-présidents; le professeur John Squair, de l'Université de Toronto, trésorier; le professeur C.-B Sissons, du Victoria College, Toronto; W.-H. Moore, Toronto, l'auteur du "Clash"; le professeur Geo.-M. Wrong, professeur d'histoire de l'Université de Toronto; le professeur W.-S. McLay, doyen de la Faculté des Arts de l'university McMaster, le Dr Walter McKeown, chirurgien connu, et M. H. Staples, "Educational Secretary" des "United Farmers" d'Ontario.

Le comité de la Ligue estime, déclare-t-on, que la première chose à faire pour promouvoir l'unité au pays est de trouver une solution de la malheureuse querelle qui s'est élevée au sujet de l'enseignement des langues dans les écoles anglo-françaises de la province.

Voici le rapport de l'inspecteur Hughes:

A Messieurs les membres
de l'"Unity League of Ontario"
Messieurs,

Ainsi que votre Comité provisoire me l'avait demandé, j'ai passé deux jours à Ottawa à faire l'inspection des classes supérieures des écoles séparées françaises, afin de juger de la connaissance des élèves en anglais. Je les ai examinés dans la lecture, la conversation, la composition anglaise et dans leur faculté à comprendre l'anglais quand ils l'entendent parler. Il me fait plaisir de vous faire connaître le résultat de mon enquête.

1.—Dans la lecture, j'ai trouvé les élèves capables de lire les morceaux nouveaux aussi bien que ceux déjà lus avec autant de facilité et d'expression que les enfants des districts de langue anglaise d'Ontario. J'ai également constaté qu'ils comprenaient ce qu'ils lisaient. Dans chacun des examens de lecture que j'ai fait subir, j'ai tenu à demander aux élèves, qui pouvaient m'expliquer la signification des mots les plus difficiles et les moins communs, de se lever et chaque fois un bon nombre d'élèves étaient toujours prêts à répondre. Quand je demandais d'autres mots qui pourraient bien remplacer ceux du livre, on m'en trouvait toujours deux ou plus qui exprimaient correctement la même idée. Dans une classe du troisième livre, j'ai trouvé la lecture aussi parfaite dans l'intonation, l'accent, la facilité et surtout l'expression que j'aie jamais constaté dans aucune école où l'anglais est la langue des élèves. Dans une école, j'ai entendu d'excellentes déclamations. Dans la lecture de textes nouveaux, bien que quelques mots nouveaux n'étaient pas exactement bien prononcés, les élèves n'hésitaient pas à les dire et lisaient couramment, sans omettre une syllabe, des mots qu'ils n'avaient jamais lus. A ce point de vue, je crois qu'ils ne seraient pas seconds s'ils avaient à concourir avec des enfants de langue anglaise d'où qu'ils soient.

2.—Dans l'examen de composition anglaise, j'écrivais ordinairement trois sujets au tableau noir, laissant aux élèves la liberté de choisir celui sur lequel ils préféraient composer; cinq minutes leur étaient allouées pour faire le travail. J'ai trouvé l'écriture, l'orthographe et la composition dans toutes les écoles tout à fait aussi bien que dans les classes anglaises correspondantes en Ontario. Les élèves n'avaient pas le temps de récrire leur composition. En lisant ces compositions, j'ai été profondément impressionné du fait que les élèves de dix onze et douze ans exprimaient leurs idées avec plus de facilité que les élèves plus âgés. J'attribue ceci aux meilleures méthodes d'enseignement introduites par le directeur des écoles qui occupe cette position depuis quelques années.

3.—Conversation anglaise. Quoique inconnu des enfants, intimidés par le fait, j'ai obtenu des réponses promptes, plusieurs élèves se levant pour répondre à mes questions ou pour parler sur les sujets que je leur suggérais. Dans la plupart des classes, j'ai demandé aux élèves leur opinion sur différents sujets, insistant ensuite sur les motifs des opinions qu'ils soutenaient. Quand un élève avait exprimé son opinion et donné les raisons pour la justifier, je demandais à d'autres de faire connaître la leur ou d'exprimer d'autres opinions. Partout, les élèves ont répondu avec facilité. Les réponses indiquaient de l'initiative intellectuelle chez les élèves et une bonne connaissance de l'anglais.

4.—Quant à leur habileté à comprendre l'anglais, en conversation, il n'y a aucun doute à ce sujet. Je me suis tout spécialement occupé de ce point le second jour. Souvent, en entrant dans une nouvelle classe, je disais, indiquant le Directeur des écoles, comme si je l'eusse pensé vraiment: "Je ne crois pas que ce Monsieur soit de quelque utilité dans les écoles.. Combien de vous ne pensent pas comme moi?" Aucune autre de mes remarques n'avait de réponse aussi prompte et c'était très intéressant d'entendre les élèves essayer sincèrement de me prouver que j'avais tort. Quand je leur disais que je pensais comme eux, leurs visages sérieux redevenaient souriants, et je les félicitais d'avoir le courage de défendre leurs opinions. Ils comprenaient parfaitement ce que je leur disais. Je leur ai raconté des histoires amusantes, pathétiques, élevantes. Ils comprirent la signification et l'esprit de chaque histoire et leurs visages reflétaient leurs émotions plus rapidement que les figures d'enfants anglais.

Les enfants des plus hautes classes des écoles séparées françaises d'Ottawa lisent, parlent et écrivent bien l'anglais, ils le comprennent parfaitement quand on le leur parle. Je n'ai trouvé qu'un élève incapable de subir l'épreuve en anglais; c'était un enfant tout récemment arrivé d'un orphelinat de la province de Québec.

Les enfants des écoles séparées d'Ottawa sont forcés de fréquenter des écoles, en grande partie mal éclairées et mal chauffées, d'une ventilation imparfaite et dont les commodités sanitaires sont très défectueuses. Quelques-unes des classes se tiennent dans de petites chambres situées au-dessus de magasins et dans l'une de celles que j'ai visitées, un grand nombre d'enfants perdraient probablement la vie en cas d'incendie. Les écoles n'ont pas de terrain de jeu convenable, et il y a à peu près deux mille enfants d'âge scolaire pour lesquels on ne peut trouver de local.

Afin de me rendre compte des résultats pratiques de cet enseignement de l'anglais dans le monde des affaires, j'ai visité le magasin de M. Freiman, le plus grand magasin à rayons d'Ottawa. M. Freiman n'est pas catholique. Je lui ai demandé si les élèves des écoles séparées françaises parlaient l'anglais d'une manière satisfaisante aux clients de langue anglaise. "D'une manière tout à fait satisfaisante," fut la réponse de M. Freiman. Ayant demandé la permission d'écouter quand les clients parlaient anglais, j'ai fait lentement le tour des comptoirs et j'ai trouvé que les commis français conversaient avec facilité en excellent anglais, absolument aussi bien que les commis de langue anglaise dans les villes d'Ontario où l'anglais est la seule langue parlée. Je suis également allé voir le gérant de la Compagnie du téléphone dont les employées doivent savoir parler anglais et français. Je lui demandai si les jeunes filles des écoles séparées françaises pouvaient parler couramment en anglais au téléphone. Il me dit qu'elles parlent couramment les deux langues. Ces constatations que j'ai faites dans les écoles et dans la vie commerciale prouvent que les écoles séparées françaises enseignent l'anglais avec succès à tous les enfants français qui les fréquentent. Il est juste que tous les enfants des écoles publiques d'Ontario apprennent l'anglais, mais il ne peut y avoir de bonne raison d'empêcher les enfants français d'apprendre également leur langue. Les instituteurs des écoles françaises d'Ottawa ont prouvé que les deux langues peuvent être bien apprises par les enfants francais pendant les années consacrées ordinairement à l'étude des matières du cours des écoles publiques.

J'ai visité les meilleures écoles de l'Amérique, des Iles Britanniques, de Belgique et d'Allemagne et je n'ai jamais vu dans aucune autre classe du premier livre un enseignement qui m'ait laissé une impression d'efficacité plus vivante et plus complète que l'enseignement de l'anglais que j'ai vu dans une classe de petits enfants qui commencent à apprendre l'anglais dans l'une des classes séparées françaises d'Ottawa.

Pour obtenir les résultats très satisfaisants démontrés dans les écoles séparées françaises d'Ottawa, les instituteurs se servent de la langue que les enfants comprennent sans efforts et qu'ils ont apprise dès leurs premières années à la maison; de la langue qu'ils parlent couramment et dans laquelle leurs parents et amis leur ont révélé de nouveaux faits et leur ont appris à penser avant qu'ils aillent à l'école. Ainsi les maîtres appliquent l'un des principes fondamentaux les plus importants de psychologie. Aucun élève, enfant ou adulte, ne peut avoir l'idée définie sur un aspect nouveau d'un sujet, si le maître emploie pour le lui enseigner une langue qu'il ne comprend pas. Quelle que soit la matière qu'on enseigne, si l'on veut que l'élève passe d'un degré inférieur de connaissance à un degré supérieur, l'essentiel est qu'il comprenne clairement les problèmes qu'on lui propose de résoudre. Si les problèmes d'ordre intellectuel sont proposés à l'élève dans une autre langue que la sienne, il lui est impossible de les comprendre clairement, et conséquemment, impossible de les résoudre d'une manière précise et d'obtenir de son effort intellectuel tout le résultat qu'il devrait en tirer. Si l'on veut développer l'intelligence des élèves, quel que soit leur âge, il faut que les problèmes qui leur conviennent leur soient présentés clairement. Les idées claires sont le fruit d'une conception précise des problèmes eux-mêmes que l'on étudie et de leurs affinités. Si un enfant ne peut comprendre les problèmes d'ordre intellectuel qui lui sont présentés, il lui est impossible d'apprendre à penser clairement. Si une partie de son attention est employée à comprendre une langue qui n'est pas la sienne, il ne lui reste qu'une partie de son intelligence pour comprendre les idées nouvelles et les nouveaux principes exposés par le professeur.

Même quand la langue d'enseignement est la langue des élèves, beaucoup sont obligés de travailler à des problèmes sans parvenir à les maîtriser, ce qui produira l'affaiblissement de l'activité intellectuelle et la confusion des idées pendant tout le cours de l'élève. Les pensées vagues empêchent l'action précise. S'il est difficile pour des enfants de bien saisir les sujets abstraits qui leur sont enseignés dans la langue qu'ils ont toujours parlée, combien plus difficile ce doit être si la langue d'enseignement en est une qu'ils ne comprennent qu'imparfaitement. Empêcher l'instituteur de se servir de la langue de ses élèves pour leur expliquer du nouveau, ou leur présenter de nouvelles idées, doit nuire à l'efficacité de l'enseignement, empêcher toute véritable connaissance, et produire la confusion et le vague dans l'esprit de l'enfant, pour la vie.

Ce n'est que lorsque l'anglais est devenu à ce point familier à l'élève, qu'il saisit sans effort l'enseignement de matières nouvelles donné par le professeur, qu'il est sage d'employer l'anglais comme langue d'enseignement. Si l'on se sert de l'anglais auparavant comme langue d'enseignement, on n'obtiendra ni les meilleurs résultats ni le développement complet de l'élève.

Je suis heureux de dire que le Directeur des Ecoles séparées françaises d'Ottawa m'a fait une impression des plus favorables. J'ai rarement rencontré parmi les éducateurs d'aucun pays, un Directeur ayant une habileté aussi marquée, une formation académique et professionnelle plus complète, un plus grand pouvoir de stimulation et un idéal plus juste du véritable sens de l'éducation moderne que M. Bélanger.

La population française s'oppose-t-elle à l'enseignement de l'anglais à ses enfants? Assurément non. Autant que j'ai pu en juger, la population française veut ardemment que ses enfants apprennent l'anglais aussi parfaitement que possible, pour des raisons bien naturelles qu'ils doivent pouvoir parler et écrire cette langue pour obtenir le plus de succès possible dans les affaires et dans la vie sociale. Ils désirent que leurs enfants apprennent l'anglais, aussi sincèrement que le Ministère de l'Instruction publique. Dans toutes les plus hautes classes, j'ai demandé à tous ceux qui étaient contents d'apprendre l'anglais de se lever, et chaque fois, à l'exception de l'élève de l'orphelinat dont j'ai parlé, tous les enfants se sont levés. Quand je leur ai demandé pourquoi ils étaient contents, ils m'ont donné ces deux réponses: "Nous avons besoin de l'anglais dans les affaires" et "Nous désirons pouvoir converser avec nos amis anglais."

Les élèves sans exception me dirent qu'ils aiment à étudier l'anglais et que la grammaire anglaise est plus facile que la grammaire française. Ils me donnèrent deux raisons de cette dernière affirmation. La première: "Il n'y a pas tant de règles en anglais," et la seconde, "Quand on connaît la grammaire française, c'est facile d'apprendre la grammaire anglaise."

Presque tous les enfants que j'ai vus demeurent dans des quartiers français où la langue française est la langue en usage dans les cours de récréation et à la maison. En tenant compte de ce fait, les résultats obtenus en anglais dans les écoles, sont excellents, bien au-delà de mon attente.

Bien à vous,
James L. HUGHES.

—:✻:—

Demandez le Calendrier de Saint-Joseph

Le Calendrier de Saint-Joseph, pour l'année 1923, mesure 16X30 pouces. Il est surmonté d'une magnifique image en quatre couleurs, — véritable petit tableau à encadrer,— représentant saint-Joseph avec l'Enfant Jésus, saint-Jean-Baptiste et son agneau.

Les chiffres sont très gros et peuvent être vus à distance; ils sont imprimés en deux couleurs: en rouge les dimanches et fêtes, en noir les autres jours.

Les vendredis et les jours de jeûne et d'abstinence sont indiqués par un poisson rouge.

Au bas de chaque quantième est écrit le nom du saint ou de la fête du jour.

La lune y est représentée avec ses quartiers et l'heure précise où elle change de phase.

Enfin, — très utile innovation, — les fêtes légales y sont marquées d'une croix rouge.

Le Calendrier de Saint-Joseph est encore plus beau cette année que celui de l'année dernière: c'est une oeuvre d'art que chacun voudra avoir pour embellir son logis.

Prix: 0.40 cts expédié par la poste; 4.20 la douzaine, franco.

En vente: *Au couvent Saint-Joseph 70, Chemin Ste-Foy, Québec.*

—:✻:—

NEWPORT NESS, VA. — Six aviateurs ont été tués dans une collision d'aéroplanes à 250 pieds dans les airs. Les deux machines se sont écrasées à terre en flammes.

Ce qui se passe

S.S. Pie XI, à son premier consistoire secret, donne de sages conseils aux nations.

Rome — Après la création de huit nouveaux cardinaux au premier consistoire secret de son pontificat, S. S. Pie XI a prononcé une allocution. Il a parlé de la conférence de Gênes et des réunions similaires, disant qu'il réitérerait à la prochaine conférence de Bruxelles son exhortation faite aux délégués de Gênes d'étudier les remèdes à la triste condition d'un grand nombre de peuples.

Le Souverain Pontife a dit que des conférences comme celle de Bruxelles étaient inutiles et causeraient sans doute un vif et dangereux désappointement si les gouvernements n'étaient pas décidés à tempérer la justice par la charité. Il a protesté contre la situation en Palestine où les intérêts catholiques considérables ne sont pas suffisamment protégés et montré le besoin de nouveaux secours à la Russie.

Pie XI a aussi annoncé son encyclique qui paraîtra à Noël et contiendra le programme de son pontificat. Il l'a résumée lui-même dans ces mots: "La paix du Christ dans le Royaume du Christ."

La France va envoyer une mission militaire en Amérique

Paris — La Chambre des députés a approuvé un amendement proposé par sa commission militaire à l'effet de voter 300,000 francs aux fins d'envoyer une mission de cinq officiers en Amérique pour améliorer les relations avec ces pays.

Il n'a pas été fait mention de pays particulier durant le débat, qui fut très court.

Lorsque l'amendement a été proposé, le député Barthe s'est écrié: "Des missions comme celle du général Mangin ont fait assez de tort à la France." (Vives protestations de tous côtés.) Le ministre de la guerre, M. Maginot, se lève et dit: "Je ne puis laisser dire qu'une mission aussi glorieuse que celle du général Mangin a fait tort à la France."

Le crédit a été alors voté.

Le général Mangin a représenté la France à la célébration de l'indépendance du Pérou, l'an dernier et visité l'Amérique du Sud. Il a été chaleureusement accueilli dans les diverses capitales du continent.

Le Consul général de France et le Collège Mathieu de Gravelbourg

On nous écrit de Régina:

Nous avons au Canada M. P. F. Maggiar comme consul général de France. Il a à coeur de faire connaître et aimer notre ancienne mère patrie. Il a visité notre cher Ouest Canadien; il a pu constater que nous tenons à conserver notre belle langue, ce joyau d'un prix inestimable, cette oeuvre d'art travaillée par les siècles; il a vu les efforts que nous faisons, les sacrifices que nous nous imposons pour qu'elle soit ici respectée. Pour nous encourager, il a bien voulu envoyer à S. G. Mgr Mathieu trois mille francs offerts par son gouvernement et qui seront employés à donner des prix aux élèves du collège de Gravelbourg qui montreront le plus d'application à l'étude du français.

Ce beau geste de notre Consul de France lui méritera la reconnaissance et l'estime de ceux qui s'honorent de descendre de ces héros qui, il a des siècles déjà, quittaient le beau pays de France pour venir promener le signe de la Rédemption sur les bords inhospitaliers de nos grands fleuves, de nos vastes contrées lointaines et encore inconnues.

Un cierge de 16 pieds en mémoire de Caruso

New York — On vient de terminer et d'expédier à Pompéi, en Italie, un cierge de cire d'abeille mesurant cinq pieds de circonférence à la base et seize pieds de haut et pesant une tonne. Ce cierge coûte $3.700 et a été fait sur l'ordre d'un orphelinat de New York dont Caruso était un généreux bienfaiteur. Il sera placé dans l'église de Notre-Dame de Pompei, où Caruso pria pour la dernière fois. On compte qu'il durera dix-huit siècles en brûlant, à la suggestion du cardinal Vanutelli, 24 heures chaque jour de la Commémoration des morts, le 2 novembre. Cinq hommes ont passé quatre mois à la confection de ce cierge.

Le budget militaire de la France

Paris — Le budget militaire a absorbé l'attention de la Chambre des députés pendant trois jours. Les députés se sont opposés à toute réduction. Si l'armée française est la plus grande du monde, c'est parce que la France est la plus exposée au danger, ont-ils dit. La France a augmenté ses dépenses, après la guerre, beaucoup moins que les autres nations.

M. Maginot, ministre de la guerre, a déclaré qu'il était impossible pour la France de pousser le désarmement plus loin. La France a réduit le nombre de ses divisions de 55 à 32 et réduit son budget militaire du tiers. Aller plus loin serait désorganiser sa défense nationale.

OTTAWA — M. Albert Thomas, chef travailliste français, sera à Ottawa le 14 décembre. Il parlera à un banquet donné ce jour-là. Il traitera des travaux accomplis à la conférence internationale du travail tenue dernièrement à Genève sous les auspices de la Société des nations.

L'évêque élu de Gaspé

Mgr François-Xavier Ross, qui vient d'être nommé évêque de Gaspé (un démembrement du diocèse de Rimouski), est le principal de l'Ecole normale de Rimouski. Il s'est distingué dans la réforme de l'enseignement primaire, qui sera mise en vigueur en septembre 1923, après avoir reçu l'approbation du comité catholique de l'Instruction publique.

Notes biographiques

Monseigneur Ross est né aux Grosses-Roches, comté de Matane, le 6 mars 1869, du mariage de Joseph Ross, cultivateur, et de Marceline Gendron; il a fait ses premières études à Rimouski et à Québec, puis est allé se perfectionner à Rome où il a conquis tous ses grades.

Le 19 mai 1894, Mgr Blais l'éleva à la prêtrise au séminaire de Rimouski; le jeune abbé est resté attaché à l'évêché de Rimouski, en qualité de secrétaire, pendant deux ans, jusqu'à l'année 1896; il a été nommé curé de Saint-Laurent-de-Matapédiac, en 1896, et deux ans plus tard, il était chargé de diriger la nouvelle paroisse de l'Anse-aux-Gascons; il y est demeuré trois ans, pendant lesquels il a bâti l'église et le presbytère. En 1901, il était nommé curé de Saint-Louis-du-Ha-Ha.

En 1904, Mgr Ross entreprit un long voyage d'étude et de repos en Europe, et quand il revint au pays, deux années plus tard, on lui confia la charge de principal de l'Ecole normale de Rimouski, charge qu'il occupe encore.

S. G. Mgr Léonard en a fait son vicaire général en même temps que le Saint-Père le nommait protonotaire apostolique.

Des volailles de l'Alberta sur le marché de Montréal

Montréal — Le côté excessif du tarif américain a eu un bon effet sur le commerce local de la volaille du Canada. Une maison de gros a reçu à Montréal, ces jours derniers, un wagon rempli de volailles vivantes, venant de l'Alberta; il y en avait pour 8,000 livres.

L'expérience a été tentée sous la surveillance du directeur avicole du gouvernement de l'Alberta. Un wagon complet, parfaitement bien ménagé, est arrivé à Montréal et les volailles ne paraissaient pas avoir souffert de leur long voyage, qui a duré sept jours.

Les marchands de gros ont rapidement acheté la cargaison, et il ne serait pas surprenant de voir l'expérience se renouveler. C'est la première fois qu'un convoi vient d'aussi loin et le succès obtenu est fort encourageant. La volaille est, plus que les autres années, à la portée de toutes les bourses; les consommateurs ne demandent pas mieux que d'en manger en quantité, mais il faut que les prix soient abordables.

Le chef White Elk va voir le roi

White Elk, chef de la tribu indienne Cherokee, Colombie Anglaise, s'est embarqué à Halifax à bord du *Régina*, de la ligne White-Star Dominion. Il s'en va en Angleterre afin d'exposer au roi lui-même certains griefs de son peuple.

La question de l'éducation figure dans son programme, et il a été délégué par plusieurs tribus en vue de soumettre au roi quelques réformes qui s'imposent suivant elles.

Le chef White Elk est une figure bien connue dans l'Ouest, car il a été l'initiateur de plusieurs réformes au bénéfice de ses compatriotes, tant du Canada que des Etats-Unis. C'est un gradué de l'université de Carlisle et de deux autres institutions. Il a accompagné le prince de Galles lors de sa tournée dans l'Ouest canadien en 1919.

La tuberculose dans la Saskatchewan

Le taux de mortalité de la tuberculose dans la Saskatchewan est 41 par 10.000. Parmi les enfants entrant à l'école, 44 pour cent ont la maladie sous une forme légère et à l'âge de 14 ans 61 pour cent en sont affectés. Sur les 14.000 conscrits des dernières années de la guerre, deux pour cent ont été rejetés pour tuberculose.

Ces chiffres ont été fournis par A. B. Cook, gérant général du sanatorium de la Saskatchewan, dans une allocution à l'hôtel de ville de Régina.

A l'abbaye de Muenster

Munster, Sask. — Au nombre des récents changements dans le clergé de la colonie de Saint-Pierre il y a la nomination du T. R. Casimir Cismowski, O. S. B. comme prieur et procureur de l'abbaye de Saint-Pierre, en même temps que trésorier du collège de Saint-Pierre. Il succède au R. Fridolin Trembeull, O.S.B., lequel devient curé des paroisses de Dead Moose Lake et de Pilger.

Le nouveau prieur est dans la colonie depuis seize ans. Il a été ordonné prêtre en 1906 à Muenster par Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert.

L'imprimerie du journal "St. Peter's Bote" a été transportée au nouveau collège. A cette occasion, le T. R. Peter Windschiegel, O.S.B., a démissionné comme directeur, ses fonctions de curé de la cathédrale et de vicaire général ne lui permettant pas de conserver plus longtemps la direction du journal. Celle-ci sera confiée aux Pères résidant à l'abbaye de Muenster. Le T. R. Peter Windschiegel était directeur du "St. Peter's Bote" depuis plus de quatorze ans. Le journal a été fondé en 1904.

MADRID — Le marquis d'Alhucemas a accepté la tâche de former un cabinet pour succéder au ministère Sanchez Guerra.

Propos Japonais

Vient de paraître un second livre sur les Missions d'extrême Orient, d'un auteur canadien-français. Au lieu de nous introduire, comme il y a quelques mois le Père Bonaventure, dans la république chinoise, le Père Urbain-Marie nous promène dans l'empire du Mikado. Ses *Propos japonais* sont excellemment écrits et fort bien illustrés. Une estampe en couleur, — scène de la mer intérieure du Japon, — orne la couverture. Les teintes en sont vives comme les aiment les Orientaux. Elles tireront l'oeil du passant et l'induiront à acheter.

L'ouvrage paraît d'ailleurs sous les meilleurs auspices. Dédié à Mgr Cloutier, des Trois-Rivières, oncle de l'auteur, il est présenté au public par M. René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice. Sa préface est elle-même une appréciation qui suppléerait parfaitement la nôtre. On nous permettra cependant d'insister sur quelques points.

Le Japon, sa géographie, ses paysages, son architecture, ses us et coutumes, ses progrès récents et ses aspirations constituent certainement un des plus attachants sujets d'étude de notre temps. Et qui donc peut le mieux nous y initier? Le voyageur pressé, si intelligent et si sympathique qu'il soit? ou le missionnaire qui s'établit au pays sans espoir ni désir de retour, rempli pour ces peuples de la profonde et clairvoyante charité du Christ, porté par son caractère sacerdotal vers les problèmes vitaux et les questions qui tiennent de plus près au fond des choses? La réponse est claire. C'est pour cela que des livres comme les *Propos japonais* nous apparaissent la plus précieuse contribution à l'ethnologie; et c'est là qu'il faut aller chercher la vérité totale.

Le lecteur parcourra avec intérêt les pages alertes et pittoresques qui nous décrivent l'extérieur de la vie japonaise, par exemple, le cérémonial des visites ou un office religieux dans une bronzerie; mais il méditera les chapitres où sont analysés le caractère japonais et la civilisation japonaise; les chapitres surtout qui traitent de la nécessité de convertir le Japon au christianisme, des obstacles nombreux qui s'opposent à ce grand oeuvre et des moyens d'apostolat qui s'imposent.

Il y a, dans l'inventaire des obstacles, certains faits bien capables de faire rougir les chrétiens. Le scandale des nations européennes et américaines n'est pas, en effet, le moindre empêchement à l'évangélisation de ce peuple si extraordinairement intelligent. Qui sait si l'Europe n'expiera pas un jour ses fautes par la réalisation de ce qu'on est convenu d'appeler le péril jaune? Le P. Urbain-Marie (p. 198-199) semble entrevoir cette invasion comme un événement probable. Il y trouve une raison de plus de hâter le travail des missions. Certes voilà un sujet passionnant. Il nous plairait, là-dessus, d'entendre le son de plusieurs cloches...

Le P. Urbain, missionnaire au Hokkaido, nous a livré, ai-je dit, un ouvrage bien écrit. Son style est simple et limpide. Parfois cependant les spectacles de la nature japonaise lui dictent des pages fleuries comme les estampes de là-bas; et la vue de la misère morale de tant d'âmes lui inspire de véritables chants de tristesse, comme celui où il supplie les chrétiens du Canada de songer au délaissement de Jésus-Hostie aux pays de mission...

On lira donc cet élégant volume avec profit et émotion. Il suscitera, espérons-le, des vocations. Ceux qui n'auront pas l'honneur d'aller porter la vérité à ces peuples assis à l'ombre de la mort, prieront du moins pour que Dieu protège et fasse prospérer les chrétientés déjà établies, en multipliant chez elles les hommes de la trempe du commandant Yamamato, qui porte si haut son titre de catholique japonais.

Olivier Maurault, p.s.s.

OKA, P.Q. — Le presbytère d'Oka, qu'on appelle communément le séminaire, a été incendié. C'était une construction en pierre renfermant une quarantaine de chambres où les Messieurs de Saint-Sulpice habitaient durant la saison d'été. Tout l'édifice a été détruit.

Les liens matériels et moraux entre la France et le Canada

Un article de François Veuillot dans la "Libre Parole," de Paris

Deux délégués officiels du gouvernement fédéral canadien, MM. Fielding, ministre des finances, et M. Lapointe, ministre de la marine et des pêcheries, sont actuellement de passage à Paris pour y négocier un traité de commerce entre la France et le Canada.

De vieille et bonne race française, M. Lapointe, qui appartient à la province de Québec, ne se borna point à souligner les intérêts généraux du Dominion. En termes émus, il évoqua les liens séculaires et indestructibles qui unissent les Canadiens-Français à l'ancienne mère-patrie.

A la suite de ce discours, le ministre voulut bien accorder un entretien fort aimable au représentant de la "Libre Parole," qui pouvait lui rappeler d'ailleurs les vivants souvenirs d'une mission de conférences remplie naguère au Canada.

— Combien nos lecteurs seraient heureux, lui suggéra le signataire de ces lignes, d'entendre l'écho de ces paroles si justes, si amicales et si opportunes.

— Mais c'est très volontiers, répartit M. Lapointe en souriant, que je les répéterai pour eux...

Et c'est ainsi que nous avons pu recueillir les déclarations de l'éminent ministre canadien. Elles seront lues, en France, non seulement avec plaisir et intérêt, mais avec profit.

M. Lapointe nous rappela d'abord que les initiatives et les institutions françaises qui veulent nouer à l'étranger, et en particulier au Canada, "des relations matérielles, intellectuelles et morales," peuvent "compter, toujours et partout, sur l'aide et le concours de tous ses compatriotes canadiens."

"Nos liens avec la France — des liens nombreux — continua-t-il, nous voulons les resserrer davantage, et c'est la raison pour laquelle le vétéran de notre politique, M. Fielding et moi-même, nous sommes ici. Nous voulons essayer d'améliorer et de développer nos relations commerciales.

"Nous avons pensé à la France.

"La doctrine évangélique prescrit d'aimer tout le monde, mais elle ne dit pas cependant d'accorder à tous la même mesure de confiance. A votre pays, nous désirons faire confiance et nous ne demandons, en retour, qu'un traitement similaire.

"Notre commerce extérieur se chiffrait, l'an dernier, à des milliards de dollars, et cependant, nous n'avons reçu de vous que pour une valeur de 3 millions.

"Nous devons améliorer cette condition et il est important que le changement se fasse le plus tôt possible, alors que les routes du commerce sont à se construire et que les actions d'aujourd'hui détermineront l'oeuvre de l'avenir.

"Le monde est à se refaire. Ce que sera demain, personne ne peut le dire, mais l'orientation donnée par les hommes de notre époque est d'une importance majeure.

"L'industrie canadienne a passé le stage de l'expérimentation. Son avenir est assuré. Le Canada est l'un des plus grands pays du monde en superficie. Ses ressources naturelles en font l'un des plus riches. Nos forêts sont inépuisables; nous avons des terres capables de produire annuellement un milliard de boisseaux de blé. Nous avons des mines fécondes et variées. Nos pêcheries sont peut-être les plus belles du monde. Notre population est saine, ardente et virile...

"Dans la partie du Traité de Versailles qui établit l'organisation internationale du travail, il est décrété que les huit nations de la plus grande importance industrielle siégeront d'une façon permanente au Conseil d'administration du Bureau du Travail. C'est le Conseil de la Société des Nations qui doit déterminer quelles sont ces huit nations, et, pour ce faire, il a adopté des critères spéciaux parmi lesquels: le chiffre de la population industrielle, le réseau des voie ferrées, la quantité de chevaux-vapeur appliqués à l'industrie, le commerce extérieur et quelques autres...

"Savez-vous quel rang occupe le Canada? Je ne vous surprendrai pas en disant que la France est l'une des trois premières nations inscrites au tableau accepté par le Conseil. Peut-être vous surprendrai-je un peu plus en vous disant que le Canada occupe le quatrième rang.

"Ce développement industriel, cette expansion commerciale, nous croyons qu'il est de l'intérêt de la France d'en profiter de même qu'il est de notre intérêt de profiter des avantages nombreux que la France nous offre.

"Et puis il y a plus qu'une simple question de bénéfices matériels. Il y a les considérations d'un ordre plus élevé, qui justifient un rapprochement plus intime entre nos deux pays.

"Le Canada est une des nations faisant partie de l'Empire britannique. Ne croyez-vous pas que tout le désigne pour servir de trait d'union entre l'Angleterre et la France? Nous avons réalisé, chez nous, un grand idéal. Le peuple canadien a réussi à combiner et à harmoniser les qualités et les ressources des deux grandes races qui l'ont créé. Tout en honorant et conservant nos traditions nationales respectives, nous avons associé et uni nos énergies, nos espérances et nous essayons loyalement de les faire servir à l'avancement de notre pays et au progrès du monde.

"Français et Anglais doivent faire, dans la grande politique mondiale, ce qu'ils ont réussi à faire en terre canadienne.

"L'union des deux grands pays, leur entente cordiale, leur association permanente est nécessaire à la paix du monde et nous sommes là, nous, pour en démontrer la possibilité. M. Fielding et moi sommes la preuve vivante qu'une telle coopération est réalisable.

"A l'Assemblée des Nations, j'occupais peut-être une situation unique. En ma qualité de délégué canadien, j'étais en contact immédiat avec les représentants britanniques. D'un autre côté, ma descendance française, la langue que je parle, mes sympathies naturelles, la bienveillance des délégués français, tout cela m'a procuré des relations charmantes avec les représentants de la France. J'ai pu étudier les tendances, les idées, les opinions. Je me suis convaincu que nos deux grandes races ne peuvent se passer l'une de l'autre; qu'elles sont faites pour s'entendre et se compléter, que les divergences et les difficultés apparentes ne sont que superficielles et temporaires.

"Et puis, le sang des héros de la grande guerre n'a-t-il pas été une semence féconde d'union, de tolérance, de charité? Les liens alors contractés peuvent-ils se dissoudre

"Le 24 mai 1918, lors de la célébration de l'Empire Day, M. le président Poincaré adressait à Sa Majesté le roi Georges V un message dont j'ai gardé religieusement le texte:

"Les sacrifices supportés en commun, les espérances partagées, les actes de courage accomplis côte à côte, le sang mêlé sur les champs de bataille, les morts dormant les uns auprès des autres, tant d'héroïsme et tant de deuils glorieux rapprochent à tout jamais dans une inaltérable intimité les âmes des deux nations."

"Eh bien, cette union des âmes des deux nations, cette inaltérable intimité, c'est le voeu ardent du Canadien qui vous parle au nom de ses compatriotes; qu'elles se maintiennent toujours et partout dans le monde."

Cette noble et féconde ambition du Canada répond aux désirs de tous les Français clairvoyants. Nous remercions l'homme d'Etat Canadien-Français, qui occupe une position si haute et jouit d'une si solide et si brillante réputation dans son pays, de nous avoir permis d'en faire entendre à nos lecteurs l'expression éloquente et autorisée.

François Veuillot.

L'Almanach de la Langue française

Le huitième Almanach de la Langue française (1912), vient de paraître.

Imprimé sur papier glacé, il est orné de vingt-quatre illustrations modèles, sans parler des en-têtes et de l'encadrement du calendrier. Tous les dessins sont d'artistes canadiens. La couverture porte l'**Evangéline** d'Hébert.

Une quarantaine d'articles forment la matière des cinq rubriques inaugurées l'an dernier. Dans la première, la **Langue**, on trouvera des témoignages encourageants; dans la **Vie religieuse et sociale** figurent de courtes biographies, des comptes rendus de congrès et de Semaines sociales, des monographies d'oeuvres et des centenaires. La **Vie nationale** aussi rappelle quelques centenaires: Pierre Boucher, Kingston, la découverte du Mississipi (ici, une page inédite de feu Ernest Gagnon et la reproduction d'un pastel de M. Charles Huot), elle contient de plus un article sur l'**Acadie**, sur **Hochelaga**, sur les Franco-Américains, et un itinéraire fort utile de Montréal à Chicoutimi. Dans la **Vie artistique et littéraire**, on lira avec intérêt une étude sur l'Enelos paroissial, trois articles sur les arts chez nous. Le Théâtre populaire, la Semaine du livre (humoristique, avec caricature de M. Henri Letondal), les Bibliothèques publiques, font le sujet d'autres travaux. Enfin une scène de l'**Autre chemin**, pièce de M. Letondal, ferme la série. La **Vie économique** offre de bonnes pages sur notre vieille ville de Sorel, la conférence de Gênes et la maison Dupuis. A cette variété s'ajoutent deux articles sur les Juifs et sur l'anglomanie des acheteurs, et toute une collection de Renseignements pratiques: poste, monnaie, poids et mesures, journaux, etc.

Bref, l'Almanach n'est inférieur en rien à ses devanciers, et se présente en une élégante toilette, grâce au talent de M. Josph Dubois.

L'Almanach de la Langue française est en vente chez les libraires 25 sous franco. Pour les commandes en quantité les prix sont les suivants: la douz. $2.50; le cent $19.00, le mille $165.00. Ecrire à l'Action française, 369 rue St-Denis, Montréal.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

DUCK LAKE, Sask.

Les élèves de l'école Stobart, sous la direction des Révérendes Soeurs de la Présentation, ont donné, le 8 décembre dernier, sous la haute présidence de S. G. Monseigneur de Prince-Albert, une magnifique séance. Tout fut parfait: musique classique bien exécutée, chants splendides très bien choisis, exercices de callisthénie harmonieusement faits, diction admirable, débit naturel et sans-gêne tout-à-fait charmant.

Aussi Monseigneur ne ménagea pas ses félicitations. Il en adressa tout d'abord au dévoué curé, M. l'abbé F. Morin, qui se dépense avec beaucoup d'habileté, de tact et de zèle, au bien-être spirituel et temporel de Duck Lake.

Il en adressa ensuite aux bonnes Religieuses de la Présentation qui se dévouent à inculquer dans l'esprit et le coeur des enfants l'amour du vrai, du beau et du bien.

Enfin, il remercia les paroissiens de Duck Lake pour le bon esprit qui les anime dans leur organisation paroissiale et leur union dans tous les bons mouvements religieux et nationaux.

M. l'abbé Morin se fit l'interprète et des bonnes soeurs et de ses braves paroissiens et exprima avec beaucoup de délicatesse leurs sentiments de gratitude, de fidélité et de filiale affection envers le sympathique et dévoué évêque de Prince-Albert.

Puis, il donna lecture d'un message qu'il venait de recevoir de l'Honorable Docteur Uhrich, secrétaire provincial. Il venait expressément de Régina pour assister à cette séance lorsqu'un retard malheureux l'empêcha de faire connection avec le train de Prince-Albert partant de Saskatoon.

Voici le programme de cette soirée récréative:

Programme

Ouverture — Trio, "Bucéphale," Y. Schmidt, L. Lenglet, G. Touchet.

Choeur—"Bienvenue."

"Le Revers de la Médaille," saynète en 4 tableaux. Personnages: Comtesse, Y. Schmidt; Rosemonde, L. Delorme; Jeannette, E. Hearn; Mère Réveille Matin, M. Croteau; Madame Dufresne, G. Pelletier; Olympe, E. Huot.

Choeur des Petits — "Four and Twenty Black Birds."

"Painting a Chair." Personnages: Mr. Bunker, J. Sunderland; Tom Bunker, R. Dionne; Deacon Flanders, H. Touchet; Mrs. Bunker, O. Fortier.

Choeur — "Le Vieux Moulin," Th Botrel.

2ème tableau "Le Revers de la Médaille."

Drill — Poppies.

3ème tableau "Le Revers de la Médaille."

Choeur — "Could the Flowers tell us their Story."

4ème tableau "Le Revers de la Médaille."

Choeur — "Notre Chez-nous," Larrieu.

God Save the King — O Canada

Nous nous permettons de mentionner particulièrement Melles Schmidt, Delorme, Hearn, Croteau, Pelletier, Huot, pour la manière parfaite dont elles ont rempli leur rôle respectif: l'élocution fut irréprochable. Bravo! C'est encore une belle preuve de l'efficacité du programme scolaire des écoles bilingues! Honneur aux bonnes Religieuses de la Présentation!

— Une même cause ne produit pas toujours les mêmes effets... au point formel. Vendredi dernier, un retard de chemin de fer nous privait du bonheur d'entendre le sympathique Docteur Uhrich et samedi soir un retard du train de Saskatoon nous procurait l'immense joie d'avoir présent à nos offices paroissiaux, dimanche dernier, à la messe et aux vêpres, notre bien-aimé et jeune évêque. Il nous fit l'honneur de nous donner le sermon. Il commenta l'épître et, comme toujours, il en sut tirer d'utiles leçons de foi et de charité pratiques. M. l'abbé Caron, secrétaire et chancelier du diocèse, chanta la grand'messe.

HOEY, Sask.

Il y a cette année deux candidats au poste de préfet de la municipalité de Hoey, M. J.-W. Boucher et M. P.-M. Marseillier. M. Boucher est notre préfet depuis déjà six ans, très connu dans tout le district. M. Marseillier est un cultivateur très en vue de la paroisse de Domremy. Les conseillers dont le terme était expiré ont tous été réélus par acclamation. C'est une preuve incontestable de leur compétence et du zèle qu'ils ont mis à l'accomplissement de leurs fonctions. Les conseillers de notre municipalité sont MM. Octave Parent, Jean Boucher, Rosario Gareau, Julien Georget, Robert et Meikelson.

— M. Elie Corneau, de la banque d'Hochelaga, nous a quittés pour Debden. M. Samuel Lemay l'a remplacé. Le personnel de la banque a aussi été augmenté par l'arrivée d'une demoiselle, de St-Brieux, comme sténographe.

— M. Houle a acheté la maison de M. Alphonse Georget, dans le village. M. F. Doucette, qui l'occupe actuellement, doit nous quitter prochainement pour retourner à Howell.

— MM. J.-W. Boucher, préfet, et Lucien Mareschal, secrétaire de la municipalité de Hoey, ont le plaisir d'annoncer, l'un la naissance d'un garçon, l'autre la naissance d'une fille.

— Les nombreux amis de M. Amédée Motut se réjouissent de l'heureux résultat de son procès contre un pensionnaire qui refusait de lui payer sa pension et l'avait poursuivi pour dommages à des meubles laissés en garantie. La plainte a été déboutée par le juge Doak et le pensionnaire devra payer sa pension et certaines sommes que lui avait avancées M. Motut.

— Aux dernières nouvelles M. Boucher est réélu préfet de la municipalité pour un septième terme.

SAINT-LOUIS, Sask.

Une exposition de grains de semence et de petits produits de la ferme, ainsi que de volailles, avait lieu à St-Louis jeudi dernier. Cette exposition, préparée bien à la hâte, a été un grand succès au dire des juges, qui ont déclaré que c'était la plus belle exposition rurale qu'ils avaient encore jugée.

Monseigneur Prud'homme a daigné se rendre à l'invitation des officiers de la Société d'Agriculture de Saint-Louis pour faire l'ouverture de l'exposition. Une adresse lui a été présentée en français par le président de la société, M. Pierre McLeod, et une adresse en anglais par le secrétaire, M. Bond. Monseigneur a répondu en français et en anglais, faisant résonner cette belle note de la bonne entente entre les différentes races et dénominations de notre pays pour le progrès et la prospérité de tous. Les protestants, en grand nombre, se sont montrés enchantés des belles et éloquentes paroles de Sa Grandeur Monseigneur de Prince-Albert et Saskatoon.

Après les discours de Monseigneur, M. le Président remercia Sa Grandeur de sa bienveillance.

Puis, Monseigneur passa à travers la salle pour presser la main à tous les assistants et examiner les produits exposés. Je n'ai pu me procurer le résultat du jury, ce sera pour la semaine prochaine.

Tout le monde est bien content, et on s'en promet davantage pour l'an prochain.

MARCELIN, Sask.

Nous avions mercredi dernier la bonne fortune d'avoir un concert donné par Melle Yvonne Gagnon, soprano dramatique du Conservatoire de Musique d'Ottawa. Malgré une température de quelque 20 degrés sous zéro, notre population a su prouver qu'elle sait apprécier la vraie et bonne musique. Le concert a eu lieu dans la vieille église. Si notre accueil a été chaleureux, la salle par contre n'était pas chaude à l'excès; détail pathétique, les artistes ont dû, à double reprise, se réchauffer près de la fournaise, non pas leur enthousiasme, mais bien simplement leurs pieds et leurs doigts... Mais n'allons pas médire de la rigueur de nos hivers.

Nous reproduisons le programme.

O Canada.

Bois Epais, Lully; Vous dansez, Marquise, Gaston Lemaire; J'ai pleuré en rêve, Georges Hue, Melle Yvonne Gagnon.

Barcarolle, Contes d'Hoffman), Offenbach, Melle Yvonne Gagnon et Mme Shea.

Thanks be to God, Dickson; Absent, Metcalf; Until, Sanderson, Melle Yvonne Gagnon.

Papillon, Lavallée; Prélude, Chopin; *Obéron (main gauche seulement)* Weber, Melle Adrienne Gagnon.

Down here, Brake; Thank God for a Garden, Del Riego; My dear Soul, Sanderson, Mme Shea.

Le Rosaire, Nevin; Les trois prières, Paladilhe O; Canada, mon pays, mes amours, Labelle, Melle Yvonne Gagnon.

Prélude, Rachmaninoff, Melle Adrienne Gagnon.

Prière de Tosca, Puccini; In the Garden of my Heart, Ball; La Vivandière, Godard, Melle Yvonne Gagnon.

Duo, Le Crucifix, Faure, Melle Yvonne Gagnon et Mme Shea.

God Save the King.

Nous n'entreprendrons pas, et pour cause, d'analyser chaque pièce du programme ou de porter une appréciation sur le talent de notre jeune compatriote: d'autres l'ont fait déjà ailleurs avant nous et mieux que nous. Melle Gagnon possède une magnifique voix de soprano qu'elle sait contrôler continuellement et sans efforts. Le registre très étendu lui permet de parcourir avec facilité toute l'échelle musicale. Que la voix s'enfle dans un puissant fortissimo ou qu'elle s'éteigne presque dans un pianissimo, on y cherche vainement une imprécision, une faiblesse ou une transition heurtée. C'est le professeur dirigeant toujours l'artiste. Il ne s'ensuit pas que l'interprétation se réduise à une technique pure et simple; c'est l'efficacité d'une méthode soutenant et dirigeant l'effort d'un talent naturel. Dans l'interprétation de "La Vivandière," l'artiste atteint jusqu'aux accents du pathétique. La diction de Melle Gagnono est impeccable: il n'est pas nécessaire de consulter le programme ou d'attendre au milieu du morceau pour savoir si l'artiste chante en français ou en anglais. Melle Gagnon chante des paroles d'abord, et aucune d'elles ne nous échappe.

Mme Shea, de Humboldt, l'une des élèves de Melle Gagnon, ne possède pas une voix très puissante, mais par contre très riche, surtout lorsqu'elle touche les notes basses. Mme Shea a très bien chanté "My dear Soul." Dans les duos, les voix de Melle Gagnon et de Mme Shea se fondent très bien et l'auditoire a particulièrement applaudi le "Crucifix" de Faure.

Le rôle d'accompagnateur est plutôt ingrat dans un concert, mais Melle Adrienne Gagnon a su démontrer qu'elle n'en est pas à ses débuts dans la musique. Son jeu, assuré et discret à la fois, a grandement contribué à faire ressortir la valeur des artistes. Les morceaux de piano qui figurent au programme ne sont pas précisément des morceaux de débutante et les pianistes quelconques ne pourraient s'y hasarder sans danger. "Obéron," de Weber, (main gauche seulement) a prouvé que Melle Gagnon a vraiment du talent; aussi l'auditoire ne lui a-t-il pas ménagé ses applaudissements.

Bref, nous devons remercier les artistes de nous avoir donné, mercredi dernier, de la belle et grande musique, et nous formons le voeu qu'elles reviennent nous voir, quand aux rigueurs de la rude saison auront succédé les douceurs d'un nouveau printemps.

Le Dr et Mme Langlois ont donné aux artistes une réception intime après le concert. Assistaient également à cette réception, M. l'abbé Cordeau et aussi M. Charles Renaud, de Prince-Albert, qui était de passage à Marcelin ces jours-ci.

ARBORFIELD, Sask.

Lundi et mardi soir, 4 et 5 décembre courant, avait lieu dans la salle paroissiale, le bazar annoncé depuis quelque temps au profit des oeuvres paroissiales. L'assistance fut très nombreuse aux deux soirées et toutes les personnes présentes purent se récréer pendant quelques heures, d'amusements honnêtes, et parurent toutes satisfaites du programme varié qui avait été préparé pour la circonstance.

La partie théâtrale fût très goûtée par l'assistance. On y applaudit surtout une comédie canadienne "On demande un acteur," interprétée par MM. Armand Généreux et Amable St-Amand. Nos deux amis remplirent si bien leurs rôles le premier soir, qu'à la demande générale ils répétèrent la pièce le second soir, sans non moins de succès.

Parmi les autres personnes qui contribuèrent au succès de la partie théâtrale dans différents genres, on remarqua: Mesdames Louis Henley, Alphonse Voyer, Vital Toupin, Arthur Daoust, Louis Carpentier; Melles Alice Voyer, E. Foucher, L. Gagnon, L. Lalonde; MM. Maurice Courteau, Léo Bachand, Xavier Soucy, L. Soucy, E. Bonneville, Ed. Goyer; M. l'abbé Carpentier.

Une vente de paniers tenue le premier soir donna $150.00. Le panier de Mme F. Soucy, présidente des dames, se vendit $63.00 et les pavillons qui ornaient le panier, encantés peu après, rapportèrent $16.00; soit un total de $79.00 pour le panier de Mme Soucy.

Un souper et un lunch furent servis les deux soirs par un comité de dames et donnèrent $70.00. Un comptoir de rafraîchissements tenu par Mme J. Brisebois, MM. Luc et Auguste Hudon, fit d'excellentes affaires dans tout le cours des deux soirées.

Le second soir eut lieu la râfle des objets donnés au bénéfice de l'église. Ces objets rapportèrent la jolie somme de $503.00 et la râfle était attendue avec impatience par plusieurs personnes de l'assistance, vu le grand nombre des objets et la valeur de quelques-uns d'entre eux. Les objets qui rapportèrent le plus furent un traîneau fait et donné par M. Henri Rocher qui donna $77.00 et une montre en or de dame, don de Mme Félix St-Amand, qui recueillit $40.25. Plusieurs autres articles râflés donnèrent de $20.00 à $30.00 chacun. Les recettes totales des deux soirées furent de $965.00, les dépenses se montèrent à environ $60.00, laissant un bénéfice net de plus de $900.00.

Ce dernier montant est le plus élevé qu'un bazar ait rapporté dans notre paroisse depuis sa fondation, et montre bien la générosité des personnes qui y prirent part d'une manière ou d'un autre.

Plusieurs personnes, dames et messieurs, prêtèrent leur concours aux membres du comité pour la réussite des soirées et ont droit à la reconnaissance du comité pour les services qu'elles rendirent. Les membres du comité étaient: Mesdames François Soucy, présidente; Victor Hudon et Zénon Chamberland, vice-présidentes; MM. Raymond Courteau, président; Albert Favreau et L. Henley, vice-présidents.

OTTAWA — Robert W. Finn, libéral qui a démissionné comme ministre sans portefeuille dans le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, pour entrer dans l'arène fédérale, a été élu député d'Halifax par une majorité de 1768. Le même jour, le Dr R. F. Preston, conservateur, a été élu dans Lamark, Ont., contre le candidat libéral.

PORTLAND, Orégon — Plus de 30 blocs du district d'affaires de la ville d'Astoria ont été ruinés par un incendie. On signale une perte de vie. Les dommages matériels sont estimés entre dix et quinze millions.

Mouvement de l'A.C.F.C.

On parle de la prohibition au Cercle de Meyronne

La réunion mensuelle de l'A.C.F.C. a eu lieu le 19 novembre dans le soubassement de l'église, à 3 heures de l'après-midi, sous la présidence du docteur Aubin.

Après lecture du procès-verbal et son approbation, le secrétaire annonce que le conférencier du jour, M. Charles Van Elslande, s'est excusé de ne pouvoir venir à la réunion en raison de la grippe dont il a été victime et de laquelle il n'est pas encore remis.

La conférence n'ayant pas lieu, le secrétaire donne lecture du "Régime sec" de Serge André, article paru dans *l'Opinion*, de Paris.

L'auteur mentionne tout d'abord le nouveau décret américain qui interdit à tous les navires battant pavillon américain de consommer et de transporter des boissons contenant plus d'un demi pour cent d'alcool, cela en quelque endroit du monde qu'ils se trouvent, et qui défend aux navires étrangers de pénétrer dans les eaux américaines lorsqu'ils transportent des boissons interdites.

Ce décret, écrit le journaliste français, n'a pas manqué de soulever les protestations de la part du peuple des Etats-Unis parce qu'il enlève des clients à la flotte marcande de ce pays. Quant aux flottes anglaise, française, et italienne, elles ont déclaré qu'elles ne se soumettraient pas et menacent même, pour punir les Etats-Unis de faire escale au Canada au lieu des ports américains.

Il ajoute que le président Harding n'étant pas personnellement partisan du régime sec tel qu'il est appliqué actuellement, cherche en le rendant de plus en plus impopulaire, à créer un mouvement d'opinion tel qu'on soit obligé de l'abolir. Il termine en disant que cette explication, bien que romanesque, est la seule que l'on puisse donner de ce récent décret.

Toute l'assemblée fut fortement intéressée par cet article et elle allait l'être peut-être encore davantage par les remarques de M. l'abbé Bois, notre aumônier, qui, n'ayant pas perdu une syllabe de la lecture, vint la compléter par une analyse de la loi de prohibition.

Parmi ses arguments nombreux et péremptoires contre la prohibition, il nous révéla que cette loi avait été la cause qu'une bourse de whisky s'était fondée à New-York, tout comme la bourse monétaire ou celle des grains et que des fortunes colossales s'y faisaient.

Une autre conséquence de la prohibition, nous dit-il, est la mévente de notre blé, due en partie à l'impossibilité, pour certains pays d'Europe, d'écouler leurs produits vinicoles. Il est certain que si chaque fermier achetait à un prix raisonnable une caisse de bon vin pour chaque charge de blé qu'il vend, il aurait meilleur prix pour son grain et meilleur breuvage sur sa table. Il prendrait l'habitude de ne pas tout boire avant d'arriver à la maison.

D'après notre aumônier, un évêque anglican de Régina qualifie la loi de prohibition de mahométanisme ou abus de pouvoir.

Une intéressante causerie continua sur ce sujet un bon moment. Au cours de la discussion M. J. Baonville ayant demandé à Mme veuve Girardin son avis, elle répondit que si personne n'en faisait, personne n'en boirait; et M. Honoré Bouvier de répondre par cette figure appropriée: "L'eau coule dans le fleuve, on ne peut pas l'empêcher."

Notre président, le Dr Aubin, termina la séance par un petit entretien improvisé sur l'éducation des enfants. Il nous donna d'excellents conseils dont nous ferons notre profit. Tous connaissent le bon coeur de notre président; or

Ce que coeur épris dit,
Bon coeur en est épris.

A qui dut-on le commandement unique

Quelques mémorialistes, en rédigeant la notice nécrologique de M. Lloyd George, assurent que c'est à cet homme d'Etat que fut due la création du commandement unique interallié, à Doullens, en 1918....

Ces mémorialistes se trompent. L'homme qui a fait rejeter par l'Angleterre le système métrique ne pouvait pas avoir une idée si salutaire. M. Lloyd George n'était pas à Doullens et n'avait pris qu'une part très lointaine aux négociations qui aboutirent à la création du commandement unique.

A chacun son dû.

C'est lord Milner, membre du Cabinet de guerre anglais, venu exprès en France pour juger sur place, qui *prit la grave décision*. C'est lord Milner qui participa au Conseil historique de Doullens. C'est lord *Milner même qui désigna Foch*.

Après avoir entendu le vainqueur de Fère-Champenoise développer son plan, lord Milner se leva brusquement, fit signe à Clemenceau de le suivre et eut avec lui un long aparté dans un coin. Les assistants l'entendirent répéter plusieurs fois avec énergie en anglais: "There is the man we need, voilà l'homme qu'il nous faut."

Et, du regard, il désignait Foch. Quand M. Clemenceau et lui regagnèrent leur place, il n'y eut pour ainsi dire plus aucune discussion, et le procès-verbal, dicté à M. Loucheur, fut immédiatement signé.

Rendons à César ce qui appartient à César. Si nous avons eu le commandement unique interallié, c'est, après la France, au grand Anglais qu'est lord Milner que nous le devons.

Une école pour les aveugles de la Saskatchewan

Régina — Une école pour les aveugles de la Saskatchewan va être installée à Régina sous la direction de Miss Margaret Liggett, d'Indian Head. Celle-ci a fait depuis 18 mois une enquête sur les aveugles de la province, avec l'aide de la Croix Rouge. Bien que son travail ne soit pas encore terminé, elle a déjà une liste de 364 personnes totalement ou partiellement aveugles se répartissant comme suit:

Au-dessus de 60 ans, hommes [illegible], femmes, 97; hommes mariés, 20 à 60 ans, 48; hommes célibataires, 20 à 60 ans, 35; femmes mariées, 20 à 60 ans, 40; femmes célibataires, 20 à 60 ans, 16; enfants à l'école, 31; enfants aveugles mentalement arriérés, 9; enfants au dessous de l'âge scolaire, 14; Indiens, 48.

WASHINGTON — Georges Clemenceau a été l'hôte du président Harding à un déjeuner auquel assistaient les principaux officiers du gouvernement fédéral.

EN FAMILLE

Femmes fardées

Les femmes teintes et fardées se rendent-elles compte des choses désobligeantes, et souvent cruelles, que disent sur leur compte ceux pour qui elles font ces grands frais de décoration?

D'abord, ils concluent naturellement que celle qui se barbouille ainsi n'a aucune fraicheur et que le désir de paraitre passable la force de recourir aux artifices. Ensuite, ils la trouvent un peu niaise, si elle croit leur faire illusion et, enfin, ils se disent qu'elle est tellement dévorée du désir de leur plaire qu'ils ont à peu près carte blanche avec elle tant elle aurait peur de les éloigner!

Cette extravagante mode des fards n'est pas nouvelle; au dix-septième siècle elle fait fureur; pendant le dix-huitième, le dix-neuvième et le vingtième siècle, elle apparait, disparait, revient et s'en va, et le ridicule n'a jamais réussi à l'anéantir complètement.

Le bonhomme La Fontaine eut beau se moquer:

Les fards ne peuvent faire
Que l'on échappe au temps, cet insigne larron.
Les ruines d'une maison
Se peuvent réparer; que n'est cet avantage
Pour les ruines du visage!

Alors comme plus tard, les vieux et les jeunes visages se couvraient de blanc, de rouge et de noir; une seule chose mettait fin à ce peinturlurage: les décrets de la mode inconstante.

Durant le premier empire, Joséphine, qui n'était plus jeune et manquait de fraicheur, employait le rouge à l'excès, et Napoléon, qui ne voulait pas que le contraste entre elle et les toutes jeunes femmes de son entourage fût trop frappant, décréta que le rouge serait obligatoire à la cour.

Plus tard quand Marie-Louise eut pris la place de Joséphine, comme elle était éblouissante de fraicheur jeune, elle refusa de se farder: du jour au lendemain, l'usage des poudres et du rouge fût abandonné et ne fut repris que sous le second empire.

On voit dans les mémoires du temps avec quelle indignation les médecins s'élevaient contre cette mode des cosmétiques. Ils énumèrent les maux et les infirmités attribuables à ces fards dont on faisait un usage si abusif.

Leurs clientes venaient se plaindre de maux de tête, de boutons et fluxions au visage, de leur vue qui baissait, de leurs nerfs qui se détraquaient. Les médecins jetaient les hauts cris et attribuaient ces désordres à l'intoxication causée par les fards minéraux dont le plus à redouter est l'intoxication mercurielle avec toutes ses conséquences. Mais ils criaient et protestaient en vain; tant que la mode durait, les femmes s'empoisonnaient joyeusement, non pour être plus jolies, — les poupées peintes ne peuvent prétendre à la beauté, — mais pour faire comme les autres!

Ce qui se passait alors se renouvelle, aujourd'hui, avec les mêmes risques et les mêmes conséquences. C'est ridicule, c'est laid, c'est fou, mais c'est comme ça! C'est la mode!

Cela ne sert absolument de rien de crier et de critiquer. Celles qui sont de mon avis ne se servent pas de fards, et celles qui veulent se grimer comme des actrices me trouvent ennuyeuse, arriérée, et ne se laissent pas influencer par ce que je dis.

FADETTE.

Lis de maison

Avoir des lis en fleurs dans sa maison à Pâques est un luxe que l'on peut se payer à très peu de frais dans un très grand nombre de maisons. On se sert pour cela des pots de six pouces, au fond desquels on met des matériaux de drainage — petites pierres, fragments de vaisselle cassée, etc., que l'on recouvre d'un bon compost ou riche terreau, de trois pouces d'épaisseur, puis d'une couche de sable bien propre d'un demi-pouce. Après y avoir enfoui des bulbes de bonne grosseur et les avoir arrosés convenablement, on les recouvre de mousse, de baies ou de feuilles mortes et on met les pots dans une cave fraiche où il ne gèle pas, en ayant soin de les recouvrir de bouts de planche ou d'autres matériaux. Huit semaines après, on sort de cave les pots que l'on remplit de bonne terre jusqu'à un demi-pouce du bord, et on les expose à la lumière à une température de 50 degrés Farenheit pendant les dix premiers jours et de 60 degrés ensuite. Dans des conditions favorables, dix-huit semaines environ s'écoulent à partir du moment où les bulbes sont mis en pots jusqu'à ce que les plantes résultantes soient en fleurs. Un temps sombre et nuageux retarde la floraison, qui est au contraire avancée par un temps clair et ensoleillé. Il faut se garder de retarder la floraison tant que les bulbes n'ont pas perdu leur teinte verte. L'eau dont on se sert pour arroser les plantes doit avoir 70 degrés de chaleur. La meilleure variété de lis pour la culture forcée à l'intérieur des maisons est le *Lilium longiflorum gigantum*. Si l'on désire en faire fleurir à Pâques, on doit mettre les bulbes en pots dix-huit semaines avant cette fête.

Au pays bleu

Le bonhomme hiver est venu,
Vieux et chenu,
Souffler sur les feuilles jaunies,
Et l'essaim des flocons d'argent,
En voltigeant,
S'accroche aux branches dégarnies.

Les oiseaux, du froid avertis,
Restent blottis
Dans quelque bois, au creux d'un hêtre;
A peine le moineau subtil
Oserait-il
Mettre le bec à la fenêtre.

Le soleil en cette saison,
A l'horizon
Plus pâle que de coutume,
A presque l'air d'un indiscret,
Quand il paraît
Sous un léger voile de brume.

Pendant que l'automne s'endort,
Le vent du Nord
Cueille les roses du parterre.
Et les fruits dorés du printemps,
Pour bien longtemps,
Dorment encore sous la terre.

Mais pendant que sous l'aquilon
Tout le vallon
Frissonne au toucher de son aile,
Je songe aux pays fabuleux,
Des contes bleus
Où souffle une brise éternelle.

Lucien Provencher
Montréal, novembre 1922

RECETTES

Beignets de choux-fleurs, sauce veloutée aux tomates

Un chou-fleur, pâte à frire, une tasse de farine, une demi-cuillerée à thé de sel, un oeuf, une demi-tasse de lait, une cuillerée à thé d'huile d'olive. Cuire le chou-fleur à l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'il soit tendre, le diviser en bouquets et le tremper dans la pâte à frire suivante:

Pâte à frire: Tamiser la farine, ajouter le sel, l'oeuf battu, en dernier lieu le lait et l'huile d'olive. Battre jusqu'à consistance crémeuse et lisse; y tremper les bouquets de choux-fleurs les uns après les autres, les cuire dans la friture bouillante. Servir avec la sauce suivante:

Sauce veloutée aux tomates

Une demi-boîte de tomates, une tranche d'oignon, une branche de persil, de céleri, de thym, une demi-pomme sure, sel, poivre, une demi-tasse de bouillon, deux cuillerées à table de farine, deux cuillerées à table de beurre. Mettre dans une casserole les tomates, l'oignon, le persil, le céleri, le thym, la pomme coupée en morceaux, sel poivre. Laisser mijoter pendant un quart d'heure, passer. Rincer la casserole, la remettre sur le feu avec le beurre, la farine, ajouter le bouillon petit à petit, puis la purée de tomates passée. Servir dans une saucière.

Riz à la crème

Ayez un très bon riz au lait parfumé de vanille bien sucré. Ecrasez-le dans une passoire quand il est chaud et ajoutez des fruits confits, le tout coupé très fin. Ce riz étant refroidi, incorporez-y de la crème fouettée et mettez dans un moule huilé, puis entourez-le de glace ou de neige pendant une demi-journée. Sortez du moule avant de servir.

Le nombre des livres dans le monde

Quel est le nombre des livres parus depuis l'invention de l'imprimerie, en 1454? C'est une question curieuse qu'étudie dans le *Daily Mail* un "bibliothécaire". A vrai dire, ce statisticien n'est pas très fixé, car son chiffre oscille entre 10 et 20 millions.

D'après des déductions toujours approximatives d'ailleurs, le XVème siècle a vu paraitre 40,000 volumes; le XVIème, 570,000; le XVIIème, 1,200,000; le XVIIIème, 2 millions; le XIXème, 8,250,000; ce qui formerait, au début de ce siècle, un total de 12,113,000 volumes. A ce chiffe pourraient s'ajouter environ 15 millions de publications périodiques qui ne constituent pas des livres au sens réel du mot.

On donne la production de cette année comme se montant à 280,000 volumes au minimum. La production moyenne des vingt-deux dernières années ayant été, approximativement, de 200,000 volumes annuels, cela donnerait, depuis 1900, un total de 4,400,000 volumes.

On arriverait ainsi au chiffre mondial actuel de 16 millions et demi de publications, ceci en dehors des manuscrits et des publications locales et éphémères. Il semble que ce soit bien peu!....

Sur ce chiffre, conclut le statisticien bibliothécaire, on peut dire qu'il n'y en a pas plus de 50,000 qui soient dignes d'être conservés.

Doit-on conclure de tout cela que la découverte de l'imprimerie ait fait faire un grand progrès à la civilisation! La guerre de 1914-18, avec ses honteux moyens de destruction, l'apparition en Russie du cannibalisme bolcheviste, suffisent à démontrer que l'amoncellement du papier noirci n'a guère amélioré le fond de l'humanité.

Tu sauras ce qu'est la joie intime de l'esprit quand tu t'écarteras du tapage des foules.

Nous restons toujours au-dessous de nos prétentions.

EVANGILE

Le troisième Dimanche de l'Avent

S. Jean, I

En ce temps-là, les Juifs envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites vers Jean pour lui demander: Qui êtes-vous? Il déclara la vérité, et ne la nia point, il déclara qu'il n'était point le Christ. Qui donc? demandèrent-ils. Etes-vous Elie? Et il leur dit: Je ne le suis point. Etes-vous prophète? Et il leur répondit: Non. Qui êtes-vous donc, lui dirent-ils afin que nous puissions rendre réponse à ceux qui nous ont envoyés? Que dites-vous de vous-même? Je suis répondit-il, la voix de celui qui crie dans le désert: Préparez les voies du Seigneur, comme a dit le Prophète Isaïe. Or, ceux qu'on lui avait envoyés étaient des pharisiens; et ils lui firent encore cette question: Pourquoi donc baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni Elie, ni prophète? Jean leur répondit: Pour moi, je baptise dans l'eau; mais il y en a un au milieu de vous que vous ne connaissez pas; c'est lui qui doit venir après moi; il est au-dessus de moi: et je ne suis pas digne de dénouer la courroie de sa chaussure. Ceci se passa en Béthanie, au-delà du Jourdain, où Jean baptisait.

Soin du cuir

La durabilité des chaussures dépend beaucoup du soin qu'on en prend après qu'elles ont été mouillées. Il faut à cette fin se servir d'une bonne sorte d'huile et de graisse.

Le cuir mouillé s'amollit, s'étend facilement et perd sa forme. Les points faits dans le cuir le déchirent alors facilement; les semelles et les talons mouillés s'usent aussi rapidement.

Il faut sécher avec précaution les chaussures mouillées (car elles brûlent souvent si l'on veut les faire sécher trop vite) sinon le cuir se durcit et les chaussures perdent leur forme. Avant de les faire sécher, il faut les laver, en ôter la boue et la poussière avec de l'eau tiède; si ce sont des bottes pour gros travaux, les huiler et graisser immédiatement, puis redresser les empeignes, les bouts et les jambières suivant la forme première, bourrer les bouts avec du papier froissé pour empêcher le cuir de se recroqueviller. Mettre les chaussures en une place où elles ne sècheront pas trop vite; le cuir mouillé brûle très facilement, et s'il est mis dans un endroit où la chaleur est plus forte que la main ne peut endurer, il est presque certain qu'il brûlera. Il ne faut remettre les chaussures que lorsqu'elles sont très sèches.

Avant d'huiler ou de graisser des chaussures, on devrait les brosser soigneusement, les chauffer et y appliquer de l'huile ou de la graisse chaude et les frotter avec la paume de la main. Faire entrer la graisse à la jonction des semelles et des empeignes et sur les bords des semelles.

L'huile de pied de boeuf, l'huile de morue et de ricin, le suif et le suint, ou un mélange de tout cela est ce qu'il y a de mieux. L'huile de ricin est préférable à tout autre ingrédient pour les chaussures vernies. Si l'huile est appliquée légèrement, les chaussures peuvent être polies immédiatement, mais il vaut mieux attendre quelques heures.

Un bon mélange pour rendre le cuir imperméable consiste en 8 onces de suint neutralisé, 4 onces de naphte, 4 onces de paraffine. Chauffer le tout, le mêler soigneusement et le laisser se refroidir. Avant de s'en servir, le réchauffer à la température du sang. Prendre garde, en le réchauffant, que le mélange ne prenne feu.

La susceptibilité est la rancune des caractères généreux, envers ceux qui ne le sont pas.

Le Coin des Enfants

La chanson de l'aiguille

O ma mignonne aiguille,
Ne nous quittons jamais:
Toute petite fille,
Tendrement je t'aimais:
Tu me disais: "Sois sage,
Ou je te pique au doigt,
Fais un gentil corsage,
Vois! la poupée a froid!"

O ma mignonne aiguille,
Veille sur moi toujours:
Donne à la jeune fille
Un précieux secours.
En voltigeant légère,
Aide mes chers parents,
Aide aussi la misère
De ceux qui vont pleurant.

O ma mignonne aiguille,
J'ai des chagrins parfois:
Pour une pauvre fille
Douce est alors ta voix,
Elle dit sans relâche:
Travaille, grande soeur!
Qui fait son humble tâche
Goûte la paix du coeur.

Le coeur généreux

Un vieux vétéran qui avait une jambe de bois arriva dans un village, et y tomba tout à coup malade. Il ne put continuer sa route, et fut obligé de coucher sur la paille dans une grange. Sa position était cruelle. La petite Agathe, fille du vannier très pauvre, ressentit la compassion la plus vive pour le malheureux malade. Chaque jour elle allait le voir et lui donnait une pièce de sinq sous.

Cependant un soir le brave guerrier lui dit d'un ton inquiet: "Ma chère enfant, j'ai appris aujourd'hui que tes parents sont pauvres. Dis-moi donc franchement où tu te procures tant d'argent; car j'aimerais mieux mourir de faim que de recevoir un seul liard que ma conscience me reprocherait.

— Oh! répondit Agathe, n'ayez point d'inquiétude; cet argent est acquis très légitimement; je vais à l'école dans le bourg voisin; pour y aller, on traverse un petit bois où il y a beaucoup de fraises. Toutes les fois que j'y vais, j'en cueille assez pour remplir un petit panier que je vends dans le bourg, et j'en retire cinq à six sous. Mes parents savent bien que je vous donne cet argent, mais ils ne m'en ont jamais témoigné le moindre mécontentement. Ils disent souvent qu'il y a des gens encore plus pauvres que nous, et qu'il est de notre devoir de leur faire autant de bien que nos moyens nous le permettent."

Des larmes d'attendrissement tombèrent des yeux du vieux soldat sur ses moustaches. "Excellente enfant! s'écria-t-il, que le bon Dieu te récompense de ton humanité. Quant à moi, je reconnais aujourd'hui cette vérité:

Quand on a l'âme bonne et le coeur généreux,
On a toujours moyen d'aider les malheureux."

Peu de temps après, un général décoré de plusieurs ordres passa dans ce village. Sa belle voiture de voyage s'étant arrêtée à l'hôtel de la poste, il y descendit pour déjeuner. Il entendit parler du soldat malade, et alla le voir.

Le vieux militaire ne manqua pas de lui parler de sa jeune bienfaitrice, et la nomma. "Quoi! s'écria l'officier, une pauvre enfant a eu tant de bonté pour toi, et moi, ton ancien colonel, dans le régiment duquel tu as servi avec tant de bravoure, je ferais moins qu'elle! Non, non, ce serait une honte. Je vais te faire transporter à l'auberge et prendre des arrangements pour que tu y sois aussi bien soigné qu'il sera possible."

Après avoir donné ses ordres au maître de poste, qui plaça le guerrier malade dans une des meilleures chambres de l'hôtel, le général se rendit à la cabane où demeurait la petite Agathe. "Bonne et généreuse enfant, lui dit-il avec émotion, j'ai appris ta bienfaisance; mon coeur en est ému, et les larmes m'en viennent aux yeux. Tu as donné au vieux soldat douze pièces de cinq sous; voilà en retour douze napoléons." Les parents, étonnés, se récriaient, assurant que c'était beaucoup trop; mais le général dit: "Non, non, ceci est encore une bien faible récompense; votre vertueuse fille en recevra une plus précieuse dans le ciel."

La charité, la bienfaisance,
Ici-bas comme au ciel trouvent leur récompense.

Chose triste à dire: En ce monde, nous sommes plus souvent malheureux pas nos qualités que par nos défauts.

Arithmétique de l'amour: Je ne te demande rien, tu me promets tout, et te voilà toute surprise, si je m'étonne que tu oublies la moitié de tes serments.



AVIS

Loi de l'impôt sur les écoles

Avis est par les présentes donné qu'en vertu des prévisions de la Loi de l'impôt sur les écoles, Son Honneur le Juge Doak a choisi la date de jeudi, 21 décembre, 1922, au palais de justice de la ville de Prince-Albert, à 10 h. 30 a.m., ou à tout autre temps et endroit où pourra être entendu l'avocat, pour tenir une session de la Cour de Confirmation pour confirmer les renvois de mandat faits en vertu de la clause 19, chapitre 112, de la Loi des écoles de 1920 connue sous le nom de "Loi de l'impôt sur les écoles," par le trésorier des districts scolaires ci-après mentionnés.

District scolaire de Régin, No. 3346.
District scolaire de Paddockwood, No. 3718.
District scolaire de Sturgeon River, No. 3565.
District scolaire de Sugar Hill, No. 4251.
District scolaire de Chesley, No. 4302.
District scolaire de Elk Range, No. 4416.

Daté à Régina, le 3ème jour d'octobre, A.D. 1922.

J. J. SMITH,
Sous-ministre des Affaires Municipales.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LAFLECHE, Sask.

Comme complément au compte rendu des fêtes de la bénédiction de notre église, publié dans le dernier numéro du journal, nous sommes heureux de donner aujourd'hui le texte des deux discours prononcés, au banquet, par MM. Eugène Bachelu et Paul Bourdy.

A notre Paroisse

Il y a environ douze ans, un colon, ayant entendu parler de Laflèche, descendait du train à la station de Moose Jaw, et, après un voyage de cinq jours, me rencontrait ici au village. Il me demanda où donc était Laflèche.

— Mais, mon cher monsieur, lui répondis-je, vous y êtes rendu à Laflèche!...

— Oui, je sais, me dit-il, mais c'est au village que je voudrais aller.

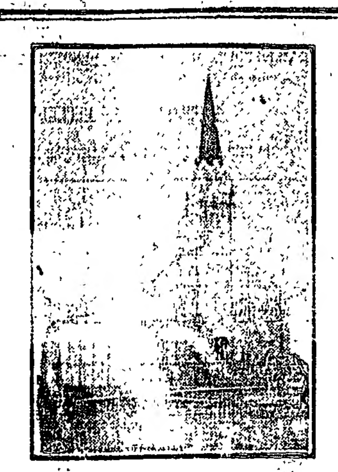
Alors, lui montrant une maison du doigt.

— Voyez cette maison devant nous, c'est le "store" et le bureau de poste. Alors, se tournant vers moi, il s'écria: "C'est-il cela que vous appellez Laflèche?"

Oui, tel était Laflèche il y a douze ans.

Le dimanche

Les colons nouvellement arrivés attaquaient résolument la prairie vierge pour la transformer en champs fertiles et les six jours de la semaine se passaient ainsi dans un travail assidu. Le dimanche,



La nouvelle église de Laflèche, qui vient d'être bénite par S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina.

certes, presque tous s'abstenaient des oeuvres serviles; mais très peu s'occupaient des oeuvres de religion; les plus dévôts disaient leur chapelet ou une petite prière: d'autres passaient leur temps à conter des histoires; parfois un voisin, s'ennuyant un peu trop chez lui, venait trouver ses compagnons d'infortune, et la journée alors se terminait par une partie de chasse.

M. le curé Bois

Dans notre solitude, une voix se fit entendre, une voix qui nous tira tous de notre engourdissement. Nous accourûmes avec joie vers cette voix paternelle, qui imitait si bien celle du bon pasteur appellant ses brebis écartées du troupeau. Et là nous fîmes la connaissance de M. l'abbé Bois, curé de Meyronne. Quelle joie pour nous, lorsque nous eûmes la première messe! Ce souvenir ne s'effacera jamais de nos coeurs. Nous fûmes encore plus joyeux lorsqu'il nous annonça qu'il viendrait parmi nous une fois par mois pour célébrer la grand'messe. Ce dimanche mensuel, nous le surnommâmes *le grand dimanche.*

Le soubassement

Chaque fois que nous eûmes la messe, nous nous fîmes un devoir d'y assister; mais hélas! parfois la messe était célébrée dans une chambre suffisamment grande pour abriter M. le curé, son servant de messe et les quelques dames qui y assistaient; tout le reste des fidèles devait entendre la messe en plein air. Aussi de son coeur de père M. le curé Bois nous démontra la nécessité d'une église. Une collection s'en suivit. En ce temps les paroissiens de Laflèche avaient bien le coeur aussi généreux qu'aujourd'hui, mais leurs goussets étaient vides. La collection ne put donc guère rapporter que des notes, lesquelles eurent pour résultat le soubassement où nous sommes.

M. le curé Dubois

Grâce à ce soubassement, nous pûmes obtenir de vous, Monseigneur, un prêtre résidant, un prêtre qui nous dirait la messe non seulement une fois par mois, mais tous les dimanches et jours de semaine.

C'est alors que M. le curé Dubois vint parmi nous, et, c'est ici, dans ce soubassement que nous fîmes sa connaissance et que pendant de longues années, nous pratiquâmes les vertus d'humilité et de pénitence, dont M. le curé Dubois fut l'exemple; car non seulement, il devait s'humilier à dire la messe dans une cave, mais il devait également s'humilier à résider dans un humble "shack".

Notre église

De l'intérieur de ce petit shack M. le curé, tout dévoué à sa paroisse, fit de grands projets d'avenir. C'est alors qu'il fit venir nos bonnes religieuses, lesquelles font aujourd'hui la gloire de la paroisse et de nos enfants. Il prévit que ce soubassement serait bientôt trop petit pour bâtir sur ces fondations l'église nécessaire pour sa paroisse, il fit donc faire un plan d'église et de presbytère, et fit élire un comité de construction pour le faire mettre à exécution. Aujourd'hui, si nous avons eu le bonheur d'entendre la première messe dans notre véritable église, nous pouvons dire sans crainte de nous tromper, que c'est grâce à Dieu, à l'énergie de M. le curé, et à la générosité des paroissiens; mais surtout, grâce à votre appui, Monseigneur. Aussi les paroissiens de Laflèche, en ce jour, viennent, par leur présence, vous en témoigner leur reconnaissance.

Et dorénavant lorsque ce colon qui était venu, il y a douze ans, désirera revenir à Laflèche, il n'aura plus besoin de descendre à Moose Jaw; il pourra descendre directement à la station de Laflèche. Et cette fois nous l'inviterons à tourner ses regards au sud, et nous lui dirons: "Regarde, vois, ce joyau qui s'élance vers le ciel. Voilà ce que nous appellons Laflèche!..."

M. Paul Bourdy a ensuite porté la santé des Sociétés catholiques.

Aux Sociétés catholiques

Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

Après les si éloquentes paroles que vous venez d'entendre, je n'aurais voulu pour rien au monde vous présenter l'infirmité des miennes, s'il ne se fût seulement de céder à l'impérieux besoin de mon coeur qui tient à vous dire le bonheur qu'il ressent de nous voir tous réunis pour une aussi belle fête.

Je veux porter la santé des sociétés catholiques de notre paroisse.

Les congrégations des enfants de Marie et des Dames de Sainte-Anne ont fait de très belles choses et leur zéle infatigable est connu de tous.

Les Chevaliers de Colomb ont apporté toute l'ardeur qui les caractérise à la campagne qu'ils ont entreprise pour notre belle église et leur succès a été magnifique.

L'Association Catholique Franco-Canadienne a également travaillé de son mieux sur le terrain religieux et national.

Je lève donc mon verre à la santé de toutes ces sociétés.

Mais avant de m'asseoir, je veux aussi porter la santé d'une autre Société vraiment catholique celle-là! Je veux parler de notre sainte Mère l'Eglise, qui sera honorée et respectée dans la mesure même où nous serons pour elle des fils aimants et respectueux.

L'Eglise triomphante, nous n'avons pas le bonheur d'y appartenir encore; l'Eglise souffrante, nous ne la connaissons pas encore; mais l'Eglise militante, nous en sommes. C'est pourquoi chaque jour nous travaillons à faire que le règne de Dieu arrive et que son nom soit partout sanctifié, que nous travaillons à faire que sur cette terre il y ait un peu plus de justice, de vérité et d'amour.

GRAVELBOURG, Sask.

CHRONIQUE DU COLLEGE

Retraites paroissiales

Le R. P. Joseph Poulet, O.M.I., du personnel du Collège de Gravelbourg, a prêché à l'église de Laflèche un "triduum" préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception. Il prêchera aussi "deux retraites paroissiales" préparatoires aux solennités de Noël, la première à Dollard et la seconde à Meyronne. Nos prières et nos voeux de succès accompagnent le zélé et sympathique missionnaire dans ce travail ardu et laborieux de la prédication des retraites.

Programme de nos fêtes religieuses

Dimanche, le 17 décembre, de grandes fêtes religieuses auront lieu à l'église paroissiale de Gravelbourg, à l'occasion de l'Ordination Sacerdotale de MM. les abbés A. Leclaire et L. Lussier, professeurs au Collège. L'ordre de la prêtrise leur sera conféré par Sa Grandeur Monseigneur O. E. Mathieu, archevêque de Régina. A l'issue de l'impressionnante cérémonie de l'ordination, un somptueux banquet paroissial, préparé par les dames et les demoiselles, sera donné à la salle St-Jean-Baptiste, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque, et sous la direction de M. le curé Ch. Maillard, en l'honneur des nouveaux prêtres. Tous les paroissiens et les amis de l'oeuvre de notre collège français sont cordialement invités. Le lendemain, lundi, le 18 décembre, seront célébrées les premières messes avec chant et sermons de circonstance. Le soir des premières messes, un souper-banquet sera servi à 5 heures au Collège à MM. les membres du clergé. Tous sont cordialement invités, et nous honoreront grandement par leur bienveillante visite. A 8 heures dans la soirée, il y aura séance dramatique et musicale par les Collégiens. Puissent ces belles fêtes, organisées à la gloire du sacerdoce chrétien et en l'honneur des ordinants, exhalter les effluves parfumés de pieux souvenirs, et susciter, dans notre province et nos florissantes paroisses, de nombreuses vocations sacerdotales.

Visite du R.P. J. B. Boyer, O.M.I.

Nous avons eu l'insigne plaisir de recevoir la visite du R.P. J. B. Boyer, O.M.I., missionnaire colonisateur, au cours des dernières semaines. Le R.P. Boyer est un ami dévoué et militant de notre oeuvre, et sa visite est toujours joyeusement accueillie.

LAMOUREUX, Alta.

La soirée de cartes donnée par les Dames d'Autel, dimanche dernier, fut un succès qui dépassa toutes nos espérances. La salle était littéralement bondée et il aurait fallu cinquante à soixante tables pour permettre à tout le monde de jouer. Malgré le froid piquant, des visiteurs d'Edmonton se trouvaient nombreux parmi nous.

La soirée commença par le jeu de cartes. Voici la liste des gagnants:

1er prix des dames, service à crème, don de Mme Langlois, gagné par Mme H. Normandeau.

2ème prix, plat pour gâteau, don de M. Millot, gagné par Melle Ida Campeau.

Prix de consolation, gagné par Melle A. Tremblay.

1er prix des messieurs, livre de messe, don de M. le curé Garnier, gagné par A. Couturier.

2ème prix, pipe avec étui, don de M. J. Normandeau, gagné par M. A. Forest.

Prix de consolation, gagné par Alf. Gaumont.

Un délicieux réveillon fut alors servi, auquel chacun fit honneur. Puis le concert, organisé sous la direction de Melle Deveau, fut un vrai régal musical. Duos de piano et violon alternés de chants se succédèrent pendant près d'une heure. Il serait trop long de citer tous les noms et nous craindrions d'en oublier. Disons toutefois que chanteurs et musiciens sont de la place et qu'ils nous firent passer de joyeux moments.

Pour compléter le programme, M. l'avocat Giroux fit vibrer la corde patriotique par un discours très spirituel; ses conseils pratiques resteront dans la mémoire de tous ses auditeurs. Il mit d'ailleurs le comble à l'enthousiasme en promettant pour notre prochaine partie de cartes le premier prix des dames. Ses dernières paroles furent saluées par une salve d'applaudissements qui lui prouvèrent l'appréciation de l'assistance. Merci à nos distingués visiteurs d'Edmonton. M. le Curé Garnier remercia en quelques mots brefs et l'on se sépara au chant de "O Canada."

Un témoin.

MORINVILLE, Alta.

Depuis près de trois semaines que les mineurs de Cardiff sont en grève, les trois mines sont désertes. Des organisateurs de l'International, venus de Calgary sans qu'on les demande, en ont décidé ainsi. Ils ont voulu faire la même chose à Edmonton, mais la plupart des ouvriers se sont rendus au travail et sont protégés par la police.

A Cardiff le grand nombre est désireux de travailler; pourquoi ne pas demander, eux aussi, que la police les protège?

— L'hiver, l'hiver! peu de neige, mais un froid...

— M. l'abbé J. M. Boucher, prêtre colonisateur, était au presbytère ces jours derniers.

— Le jour de l'Immaculée Conception, M. l'abbé Laliberté a donné le sermon de circonstance.

— Le 18 novembre, M. et Mme Pierre Dupuis faisaient baptiser deux jumeaux: Roger et Robert. Les parrains et marraines furent: M. Léon Riopel et Melle Laura Riopel; M. Philippe Dupuis et Melle Poméla Rivet.

— Le 20 novembre, baptême de Joseph-Lucien-Albert, fils de Paul-Arthur Roy et de Rosa Tailleurs. Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Tailleurs.

— Le 3 décembre, baptême d'Albert-Wilfrid, fils d'Auguste Krauskoff et de Teresa Mattle. Parrain et marraine, M. et Mme Oscar Vilandré.

— Le 26 novembre, séputure d'Angèle Bélanger, âgée de 5 mois, fille de M. et Mme Elphège Bélanger.

Le 2 décembre, sépulture de Wallace-Athanasius McCrea, âgé de 7 mois, fils de M. et Mme Alexandre McCrea.

STE-AGNES DE BORDENAVE, Alta.

Le 28 novembre 1922, M. Paul Dionne conduisait à l'autel Melle Florence Labonté. Le mariage, célébré par M. le Curé J. B. Leduc, dans la chapelle, fut suivi de la messe chantée aves justesse et entrain par nos chantres, auxquels s'étaient joints quelques amis. L'assistance était nombreuse malgré la température assez froide. Le dîner fut pris chez M. Paul Dionne, père, et durant le repas comme après, la gaieté régnait constamment et les chansons se succédaient sans arrêt.

Le souper eut lieu chez M. Charles Labonté, père de la mariée et l'on s'amusa amicalement presque toute la nuit.

Malheureusement une note moins gaie vint résonner le lendemain lorsque vers cinq heures des voisins vinrent annoncer à M. Labonté que son écurie était en feu. Il était déjà trop tard pour remédier au mal. Heureusement que le temps calme n'a pas favorisé la propagation des étincelles qui auraient pu atteindre la maison. On espère que des amis en grand nombre vont aider M. Labonté à relever cette bâtisse de ses ruines.

— A Ste-Agnès comme à Ste-Lina la récolte donne une bonne moyenne. Il y a encore des homesteads à prendre au nord, à 4 ou 5 milles de la chapelle. Cette paroisse fera plus tard un bon centre catholique et canadien.

MONTMARTRE, Sask.

Le 28 novembre un chic mariage était célébré dans l'église de Montmartre, M. Maurice Ecarnot, fils de M. Chs. Ecarnot, conduisait à l'autel Mlle Angéline Goulet, fille de M. Palma Goulet. La cérémonie fut célébrée par M. l'abbé Jérôme, en présence de M. Chs Ecarnot et P. Goulet, et d'une foule de parents et amis des nouveaux mariés qui se connaissaient depuis les jours de classe, et appartiennent à deux familles très estimées de Montmartre.

M. Alfred Dozois et Anna Ecarnot agissaient comme garçon et fille d'honneur. La magnifique toilette de la mariée a été surtout remarquée. Après un somptueux déjeuner chez M. Goulet, les heureux époux partirent pour un voyage à la côte de la Colombie. A la station se pressait une foule avide de souhaiter bonne chance aux nouveaux époux sous une pluie bien nourrie de riz et de confetis. A leur retour, M. et Mme Ecarnot résideront sur leur terre à Montmartre.

— M. et Mme John Perras ont passé quelques jours à Winnipeg.

— M. A. Corriveau a passé quelques jours en traitement à Régina.

— M. Lucien Goulet est revenu de St. Boniface, où il a échappé heureusement à l'incendie du collège, en costume de nuit.

— M. Paul Bilodeau a obtenu le contrat pour la glace du patinoir et l'installation de la lumière électrique.

— La glissoire construite à l'école est très achalandée et fait le plaisir de toute la gente écolière. La commission scolaire a affiché que, malgré la stricte surveillance des instituteurs, elle n'est pas responsable des accidents qui peuvent arriver.

— Le soubassement de l'église a subi une toilette nouvelle à l'occasion du bazar des 7, 8 et 9 décembre, et la lumière électrique y a été installée.

VONDA, Sask.

Jeudi, 30 novembre, avait lieu le mariage de Melle Blanche Roy, fille de M. Pierre Roy, de cette paroisse, à M. Henri Prud'homme, de Montréal.

Après la cérémonie nuptiale les parents et quelques amis se rendirent chez le père de la mariée où un succulent dîner leur fut servi. Cependant il fallait se hâter puisque le départ pour Montréal de l'heureux couple devait s'effectuer le même jour et que tous allaient les conduire à la station pour le train de 4 heures.

Vers la fin du repas, sur les instances de tous les invités, les nouveaux époux décidèrent de ne partir que le lendemain. Il y eu cris unanimes de joie.

Chant, musique, danses, etc., firent passer le temps très agréablement tout l'après-midi et toute la soirée jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Aux heureux époux nous renouvelons nos souhaits de bonheur, santé et prospérité. Bon voyage!

Feuilleton du Patriote de l'Ouest.

LES ANCIENS CANADIENS

par

Philippe Aubert de Gaspé

Publié avec l'autorisation de la Librairie Beauchemin, propriétaire des droits d'auteur de cet ouvrage.

No. 19

Mais j'ai été stupide et lâche, fit de Locheill en grinçant des dents; je devais déclarer devant mes soldats pourquoi je refusais d'obéir: et, quand bien même Montgomery m'eût fait fusiller sur-le-champ, il se serait trouvé des hommes qui auraient approuvé ma désobéissance, et lavé ma mémoire. J'ai été stupide et lâche, car dans le cas où le major, au lieu de me faire fusiller, m'eût traduit devant un tribunal militaire, ou aurait, tout en prononçant sentence de mort contre moi, apprécié mes motifs. J'aurais été éloquent en défendant mon honneur; j'aurais été éloquent en défendant un des plus nobles sentiments du coeur humain; la gratitude. Puissiez-vous, mes amis, être témoins de mes remords!Il me semble qu'une légion de vipères me déchirent la poitrine. Lâche, mille fois lâche!.....

Une voix près de lui répéta: "Lâche! mille fois lâche!" Il crut d'abord que c'était l'écho du cap qui répétait ses paroles dans cette nuit si calme pour toute la nature, tandis que l'orage des passions grondait seul dans son coeur. Il leva la tête et aperçut, à quelques pieds de lui, la folle du domaine debout sur la partie la plus élevée d'un rocher qui se projetait sur la cime du cap; elle joignit les mains, les étendit vers les ruines à ses pieds, et s'écria d'une voix lamentable: "Malheur! malheur! malheur!" Elle descendit ensuite, avec la rapidité de l'éclair, le sentier étroit et dangereux qui conduit au bas du promontoire, et, comme l'ombre d'Europe, se mit à errer parmi les ruines en criant: Désolation! désolation! désolation! Elle éleva ensuite un bras menaçant vers la cime du cap et cria: "Malheur! malheur à toi, Archibald de Locheill!"

Le vieux chien poussa un hurlement plaintif et prolongé et tout retomba dans le silence.

Au moment où Arché, sous l'impression douloureuse de ce spectacle et de ces paroles sinistres, baissait la tête sur son sein, quatre hommes vigoureux se précipitèrent sur lui, le renversèrent sur le rocher, et lui lièrent les mains. C'étaient quatre sauvages de la tribu des Abénaquis, qui épiaient, cachés le long de la lisière des bois, tous les mouvements de la troupe anglaise, débarquée la veille à la Rivière-Ouelle. Arché, se confiant à sa force herculéenne, fit des efforts désespérés pour briser ses liens; la forte courroie de peau d'orignal qui enlaçait ses poignets à triple tour se tendit à plusieurs reprises, comme si elle allait se rompre, mais résista à ses attaques puissantes. Ce que voyant, de Locheill s résigna à son sort, et suivit, sans aucune résistance, ses ennemis, qui, s'enfonçant dans la forêt, se dirigèrent vers le sud. Sa vigoureuse jambe écossaise lui épargna bien des mauvais traitements.

Elles étaient bien amères les réflexions que faisait le captif pendant cette marche précipitée à travers la forêt, dans cette même forêt dont il connaissait tous les détours, et où, libre et léger comme le chevreuil de ses montagnes, il avait chassé tant de fois avec son frère d'Haberville. Sans faire attention à la joie féroce des Indiens, dont les yeux brillaient comme des escarboucles en le voyant en proie au désespoir, il s'écria:

— Tu as vaincu, Montgomery; mes malédictions retombent maintenant sur ma tête; tu diras que j'ai déserté à l'ennemi; tu publieras que je suis un traître que tu soupçonnais depuis longtemps. Tu as vaincu, car toutes les apparences sont contre moi. Ta joie sera bien grande, car j'ai tout perdu, même l'honneur.

Et, comme Job, il s'écria:

— Périsse le jour qui m'a vu naître!

Après deux heures d'une marche rapide, ils arrivèrent au pied de la montagne, en face de la coupe qui conduit au lac des Trois-Saumons: ce qui fit supposer à Arché qu'un détachement de sauvages y était campé. Arrivés sur les bords du lac, un de ceux qui le tenaient prisonnier poussa, par trois fois, le cri du huard; et les sept échos des montagnes répétèrent, chacun trois fois, en s'éloignant, le cri aigre et aigu du superbe cygne du Bas-Canada. Malgré la lumière incertaine des étoiles, de Locheill n'aurait pu se défendre d'un nouveau mouvement de surprise mêlé d'admiration, à la vue de cette belle nappe d'eau limpide encaissée dans les montagnes et parsemée d'îlots à la couronne de sapins toujours verts, si son coeur eût été susceptible d'autres impressions que de celles de la tristesse. C'était bien pourtant ce même lac où il avait, pendant près de dix ans, fait de joyeuses excursions de pêche et de chasse avec ses amis. C'était bien le même lac qu'il avait traversé à la nage, dans sa plus grande largeur, pour faire preuve de sa force natatoire. Mais pendant cette nuit funeste, tout lui semblait mort dans la nature, comme son pauvre coeur.

Un canot d'écorce se détacha d'un des îlots, conduit par un homme portant le costume des aborigènes, à l'exception d'un bonnet de renard qui lui couvrait la tête: les sauvages ne portaient sur leur chef que les plumes dont ils l'ornaient. Le nouveau venu s'entretint assez longtemps avec les quatre sauvages; ils lui firent, à ce que supposa Arché, le récit de leur expédition; mais comme ils se servaient de l'idiome abénaquis, de Locheill ne comprit rien à leur discours. Deux des Indiens se dirigèrent vers le sud-ouest, par un sentier un peu au-dessus du lac. On mit alors Arché dans le canot et on le transporta sur l'îlot d'où était sorti l'homme au bonnet de renard.

CHAPITRE TREIZIEME

UNE NUIT AVEC LES SAUVAGES

De Locheill, après avoir maudit son ennemi, après avoir déploré le jour de sa naissance, revint à des sentiments plus chrétiens, lorsque, lié fortement à un arbre, tout espoir fut éteint dans son coeur; il savait que les sauvages n'épargnaient guère leurs captifs, et qu'une mort lente et cruelle lui était réservée. Reprenant alors subitement toute son énergie naturelle, il ne songea pas même à implorer de Dieu sa délivrance; mais repassant ses offenses envers son créateur dans toute l'amertume d'une âme repentante, il le pria d'accepter le sacrifice de sa vie en expiation de ses péchés, et de lui donner la force et le courage nécessaires pour souffrir avec résignation la mort cruelle qui l'attendait; il s'humilia devant Dieu. Que m'importe après tout, pensa-t-il, le jugement des hommes, quand le songe de la vie sera passé? Ma religion ne m'enseigne-t-elle pas que tout n'est que vanité? Et il se courba avec résignation sous la main de Dieu.

Les trois guerriers, assis en rond à une douzaine de pieds de Locheill, fumaient la pipe en silence. Les sauvages sont naturellement peu expansifs, ils considèrent d'ailleurs les entretiens frivoles comme indignes d'hommes raisonnables, bons, tout au plus, pour les femmes et les enfants. Cependant Talamousse, l'un d'eux, s'adressant à l'homme de l'îlot lui dit:

— Mon frère va-t-il attendre longtemps ici les guerriers du portage?

— Trois jours, répondit celui-ci, en élevant trois doigts: la Grand'Loutre et Talamousse pourront partir demain avec le prisonnier; le Français ira les rejoindre au grand campement du capitaine Launière.

De Locheill crut s'apercevoir pour la première fois que le son de voix de l'homme au bonnet de renard n'était pas le même que celui des deux autres, quoiqu'il parlât leur langue avec facilité. Il avait souffert jusque-là les tourments d'une soif brûlante sans proférer une seule parole: c'était bien le supplice de Tantale, à la vue des eaux si fraîches et si limpides du beau lac qui dormait à ses pieds; mais sous l'impression que cet homme pouvait être Français, il se hasarda à dire:

— S'il est un chrétien parmi vous, pour l'amour de Dieu qu'il me donne à boire.

— Que veut le chien? dit la Grand'Loutre à son compagnon.

L'homme interpellé fut quelque temps sans répondre; tout son corps tressaillit, une pâleur livide se répandit sur son visage, une sueur froide inonda son front; mais, faisant un grand effort sur lui-même, il répondit de sa voix naturelle:

— Le prisonnier demande à boire.

— Dis au chien d'Anglais, dit Talamousse, qu'il sera brûlé demain; et que, s'il a bien soif, on lui donnera de l'eau bouillante pour le rafraîchir.

— Je vais le lui dire, répliqua le Canadien, mais en attendant, que mes frères me permettent de porter de l'eau à leur prisonnier.

— Que mon frère fasse comme il voudra, dit Talamousse: les visages-pâles ont le coeur mou comme des jeunes filles

Le Canadien ploya un morceau d'écorce de bouleau en forme de cône, et le présenta plein d'eau fraîche au prisonnier en lui disant:

— Qui êtes-vous, monsieur? Qui êtes-vous, au nom de Dieu! vous dont la voix ressemble tant à celle d'un homme qui m'est si cher?

— Archibald Cameron of Locheill, dit le premier, l'ami autrefois de vos compatriotes; leur ennemi aujourd'hui, et qui a bien mérité le sort qui l'attend.

— Monsieur Arché, reprit Dumais, car c'était lui, — quand vous auriez tué mon frère, quand il me faudrait fendre le crâne avec mon casse-tête à ces deux Canaouas, dans une heure vous serez libre. Je vais d'abord essayer la persuasion, avant d'en venir aux mesures de rigueur. Silence maintenant.

Dumais reprit sa place près des Indiens, et leur dit après un silence assez prolongé:

— Le prisonnier remercie les peaux-rouges de lui faire souffrir la mort d'un homme; il dit que la chanson du visage-pâle sera celle d'un guerrier.

— Hua! fit la Grand'Loutre, l'Anglais fera comme le hibou qui se lamente quand il voit le feu de nos wigwams pendant la nuit.

Et il continua à fumer en regardant de Locheill avec mépris.

— L'Anglais, dit Talamousse, parle comme un homme, maintenant qu'il est loin du poteau; l'Anglais est un lâche qui n'a pu souffrir la soif; l'Anglais, en pleurant, a demandé à boire à ses ennemis, comme les petits enfants font à leurs mères.

Et il fit mine de cracher dessus.

Dumais ouvrit un sac, en tira quelques provisions, et en offrit aux deux sauvages, qui refusèrent de manger. Disparaissant ensuite dans le bois, il revint avec un flacon d'eau-de-vie qu'il avait mis en cache sous les racines d'une épinette, prit un coup et se mit à souper. Les yeux d'un des sauvages dévoraient le contenu du flacon.

— Talamousse n'a pas faim, mon frère, dit-il; mais il a soif: il a fait une longue marche aujourd'hui et il est bien fatigué: l'eau-de-feu délasse les jambes.

Dumais lui passa le flacon; le sauvage le saisit d'une main tremblante de joie, se mit à boire avec avidité, et lui rendit le flacon après en avoir avalé un bon demiard tout d'un trait. Ses yeux, de brillants qu'ils étaient, devinrent bientôt ternes et la stupidité de l'ivresse commença à paraître sur son visage.

— C'est bon ça, dit l'Indien en rendant le flacon.

— Dumais n'en offre pas à son frère la Grand'Loutre, dit le Canadien; il sait qu'il n'en boit pas.

— Le Grand-Esprit aime la Grand'Loutre, dit celui-ci, il lui a fait vomir la seule gorgée d'eau-de-feu qu'il ait bue. Le Grand-Esprit aime la Grand'Loutre, il l'a rendu si malade qu'il a pensé visiter le pays des âmes. La Grand'Loutre l'en remercie: l'eau-de-feu ôte l'esprit à l'homme.

Ce sauvage, par une rare exception et au grand regret du Canadien, était abstème de nature.

— C'est bon l'eau-de-feu, dit Talamousse après un moment de silence en avançant encore la main vers le flacon, que Dumais retira.

— Donne, donne, mon frère, je t'en prie; encore un coup, mon frère, je t'en prie.

— Non, dit Dumais, pas à présent; tantôt.

Et il remit le flacon dans son sac.

— Le Grand-Esprit aime aussi le Canadien, reprit Dumais après une pause: il l'a visité la nuit dernière pendant son sommeil.

— Qu'a-t-il dit à mon frère? demandèrent les sauvages.

Le Grand-Esprit lui a dit de racheter le prisonnier, fit Dumais.

— Mon frère ment comme un Français, s'écria la Grand'Loutre; il ment comme tous les visages pâles: les peaux-rouges ne mentent pas eux.

— Les Français ne mentent jamais quand il parlent du Grand-Esprit, dit le Canadien.

Et, retirant le flacon de son sac, il avala une demi-gorgée d'eau-de-vie.

— Donne, donne, mon frère, dit Talamousse en avançant la main vers le flacon, je t'en prie, mon frère.

— Si Talamousse veut me vendre sa part du prisonnier, fit Dumais, le Français lui donnera une autre traite.

— Donne-moi toute l'eau-de-feu, reprit Talamousse, et prends ma part.

— Non, dit Dumais: un autre coup et rien de plus.

Et il fit mine de serrer le flacon.

— Donne donc et prends ma part, fit l'Indien.

Il saisit le flacon à deux mains, avala un autre demiard de la précieuse liqueur, et s'endormit sur l'herbe complètement ivre.

— Et d'un, pensa Dumais.

La Grand'Loutre regardait tout ce qui se passait d'un air de défiance, et continuait néanmoins à fumer stoïquement.

— Mon frère veut-il à présent me vendre sa part du prisonnier? dit Dumais.

— Qu'en veux-tu faire? repartit le sauvage.

— Le vendre au capitaine d'Haberville qui le fera pendre pour avoir brûlé sa maison et son moulin.

— Ca fait plus mal d'être brûlé: d'Haberville boira la vengeance avec autant de plaisir que Talamousse a bu ton eau-de-feu.

— Mon frère se trompe, le prisonnier souffrira tous les tourments du feu comme un guerrier, mais il pleurera comme une femme si on le menace de la corde: le capitaine d'Haberville le sait bien.

— Mon frère ment encore, répliqua la Grand'Loutre: tous les Anglais que nous avons brûlés pleuraient comme des lâches, et aucun d'eux n'a entonné sa chanson de mort comme un homme. Ils nous auraient remerciés de les pendre: il n'y a que le guerrier sauvage qui préfère le bûcher à la honte d'être pendu comme un chien.

— Que mon frère écoute, dit Dumais, et qu'il fasse attention aux paroles du visage-pâle. Le prisonnier n'est pas Anglais, mais Ecossais; et les Ecossais sont les sauvages des Anglais. Que mon frère regarde le vêtement du prisonnier, et il verra qu'il est presque semblable à celui du guerrier sauvage.

— C'est vrai, dit la Grand'Loutre: il n'étouffe pas dans ses habits comme les soldats anglais et les soldats du Grand Onontio qui demeure de l'autre côté du grand lac; mais, qu'est-ce que ça y fait?

— Ca y fait, reprit le Canadien, qu'un guerrier écossais aime mieux être brûlé que pendu. Il pense comme les peaux-rouges du Canada, qu'on ne pend que les chiens, et que s'il visitait le pays des âmes la corde au cou, les guerriers sauvages ne voudraient pas chasser avec lui.

— Mon frère ment encore, dit l'Indien en secouant la tête d'un air de doute: les sauvages écossais sont toujours des visages pâles, et ils ne doivent pas avoir le courage de souffrir comme les peaux-rouges.

Et il continua à fumer d'un air pensif.

— Que mon frère prête l'oreille à mes paroles, reprit Dumais, et il verra que je dis la vérité.

— Parle; ton frère écoute.

— Les Anglais et les Ecossais, continua le Canadien, habitent une grande île de l'autre côté du grand lac; les Anglais vivent dans la plaine, les Ecossais dans les montagnes. Les Anglais sont aussi nombreux que les grains de sable de ce lac, et les Ecossais que les grains de sable de cet îlot où nous sommes maintenant; et néanmoins ils se font la guerre depuis autant de lunes qu'il y a de feuilles sur ce gros érable. Les Anglais sont riches, leurs sauvages sont pauvres; quand les Ecossais battaient les Anglais, ils retournaient dans leurs montagnes: c'était tout profit d'un côté et rien de l'autre.

— Pourquoi les Anglais, s'ils étaient si nombreux, dit le Grand'Loutre, ne les poursuivaient-ils pas dans leurs montagnes pour les exterminer tous? Mon frère dit qu'ils vivent dans une même île: ils n'auraient pu leur échapper.

— Houa! s'écria Dumais à la façon du sauvage, mon frère va voir que c'est impossible, s'il veut m'écouter. Les sauvages écossais habitent des montagnes si hautes, si hautes, dit Dumais en montrant le ciel, qu'une armée de jeunes Anglais qui les avaient poursuivis, une fois, jusqu'à moitié chemin, avaient la barbe blanche quand ils descendirent.

— Les Français sont toujours fous, dit l'Indien, ils ne cherchent qu'à faire rire: ils mettront bien vite des *matchicotis* (jupons) et iront s'asseoir avec nos *squaws* (femmes), pour les amuser de leurs contes; ils ne sont jamais sérieux comme des hommes.

— Mon frère doit voir, reprit Dumais, que c'est pour lui faire comprendre combien sont hautes les montagnes d'Ecosse.

— Que mon frère parle; la Grand'Loutre écoute et comprend, fit l'Indien accoutumé à ce style figuré.

— Les Ecossais ont la jambe forte comme l'orignal, et sont agiles comme le chevreuil, continua Dumais.

— Ton frère le croit, interrompit l'Indien, s'ils sont tous comme le prisonnier, qui, malgré ses liens, étaient toujours sur mes talons quand nous l'avons amené ici: il a la jambe d'un sauvage.

— Les Anglais, reprit le Canadien, sont grands et robustes; mais ils ont la jambe molle et le ventre gros: si bien que, quoique souvent victorieux, lorsqu'ils poursuivaient leurs ennemis sur leurs hautes montagnes, ceux-ci plus agiles échappaient toujours, leur dressaient des embûches, et en tuaient un grand nombre; si bien que les Anglais renonçaient le plus souvent a les poursuivre dans des lieux où ils n'attrapaient que des coups et où ils crevaient de faim. La guerre continuait cependant toujours: quand les Anglais faisaient des prisonniers, ils en brûlaient quelques-uns; mais ceux-ci entonnaient au poteau leur chanson de mort, insultaient leurs ennemis en leur disant qu'ils avaient bu dans les crânes de leurs grands-pères, et qu'ils ne savaient pas torturer les guerriers.

Houa! s'écria la Grand'Loutre, ce sont des hommes que ces Ecossais!

Les Ecossais, reprit le Canadien, avaient pour chef, il y a bien longtemps de cela; un brave guerrier nommé Wallace; quand il partait pour la guerre, la terre tremblait sous ses pieds: il était aussi haut que ce sapin, et valait à lui seul toute une armée. Il fut trahi par un misérable, vendu pour de l'argent, fait prisonnier et condamné à être pendu. A cette nouvelle, ce ne fut qu'un cri de rage et de douleur dans toutes les montagnes d'Ecosse: tous les guerriers se peignirent le visage en noir, on tint conseil et dix grands chefs, portant le calumet de paix, partirent pour l'Angleterre. On les fit entrer dans un grand wigwam, on alluma le feu du conseil, on fuma longtemps en silence; un grand chef prit enfin la parole et dit: Mon frère, la terre a assez bu le sang des guerriers de deux braves nations, nous désirons enterrer la hache: rends-nous Wallace, et nous resterons en otages à sa place: tu nous feras mourir, s'il lève encore le casse-tête contre toi. Et il présenta le calumet au grand Onontio des Anglais, qui le repoussa de la main en disant: Avant que le soleil se couche trois fois, Wallace sera pendu.

Ecoute mon frère, dit le grand chef écossais, s'il faut que Wallace meure, fais-lui souffrir la mort d'un guerrier: on ne pend que les chiens: et il présenta de nouveau le calumet, qu'Onontio repoussa. Les députés se consultèrent entre eux, et leur grand chef reprit: Que mon frère écoute mes dernières paroles, et que son coeur se réjouisse: qu'il fasse planter onze poteaux pour brûler Wallace et ses dix guerriers, qui seront fiers de partager son sort; ils remercieront leur frère de sa clémence. Et il offrit encore le calumet de paix, qu'Onontio refusa.

(à suivre)

Les Anciens Canadiens, *par Philippe Aubert de Gaspé. En vente à la librairie Beauchemin, Montréal au prix d'une piastre le volume broché.*

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Prince-Albert

La soirée de l'A.C.F.C. de jeudi

Nous rappelons que le cercle local de l'A.C.F.C. donne demain jeudi, à huit heures, dans la salle paroissiale, une partie de cartes suivie d'un programme de musique, chants, déclamations, etc.

S. G. Mgr Prud'homme sera présent et adressera la parole.

L'entrée est gratuite et une collation sera servie à tous les assistants.

Les organisateurs comptent sur la présence de toutes les personnes de langue française de Prince-Albert.

:*:

Aux cours à bestiaux

Les opérations de l'année aux Cours à bestiaux coopératives du Nord de la Saskatchewan accusent un léger profit et une augmentation marquée dans le nombre des animaux de toutes catégories vendus, comme de ceux qui y ont été en transit. Le revenu des cours a été d'environ $3.667 et les dépenses de $3.547.

Les animaux vendus du 1er janvier au 30 novembre comprenaient: 4,865 bêtes à cornes, 485 veaux, 7,629 pores, 521 moutons et 268 chevaux. Pendant la même période l'année dernière on avait vendu: 2,964 bêtes à cornes, 321 veaux, 6,510 porcs, 318 chevaux et 444 moutons.

:*:

— S. G. Mgr Prud'homme, accompagné de son secrétaire M. l'abbé S. Caron, est allé vendredi à Duck Lake, assister à un concert donné par les élèves de l'école Stobart. Il y a passé la journée de dimanche et est revenu ici lundi.

— Le curé de la cathédrale, qui avait résidé jusqu'ici à l'évêché, a désormais son presbytère, établi temporairement 338 14e rue, près de l'école catholique.

— M. l'abbé Perreault, curé de Tisdale, a été transféré à Rosthern, où il succède à M. l'abbé Munro, récemment nommé curé de la cathédrale.

— Nous avons eu le plaisir de recevoir à nos bureaux, hier, M. André de Merlis, un jeune Français qui va prendre charge du poste de la maison Révillon frères au Lac La Ronge.

— M. le Dr Martial Lavoie, de Prud'homme, était à Prince-Albert la semaine dernière.

— Les inscriptions de homesteads pour le mois de novembre à Prince-Albert se sont élevées à 166 contre 121 l'année dernière pour le mois correspondant.

— Les octrois aux soldats, par contre, tendent à diminuer: 11 contre 27.

— Un incendie a complètement détruit la maison de l'agent indien à Round Plain.

:*:

Communication de l'Evêché

Messieurs les membres du clergé qui désirent avoir un "Ordo" devront s'adresser au soussigné. Ordo perforé, 0.90; *non perforé*, 0.80.

J. S. Caron,
Chancelier

:*:

Candidats pour le Concours de Charité en faveur de l'Orphelinat Saint-Boniface, Man.

M. A. Lemay, St-Boniface, Man.	810000
Mme E. Comeault, St-Jean-Baptiste, Man.	513000
Mme M. Champagne, Thibaultville	364000
Mrs. M. E. Laverty, Langenburg, Sask.	357000
Miss M. Boehm, Allan Sask.	278000
M. l'abbé Rocan, Ste-Agathe, Man.	208000
Mrs F. Ryan, Kerrobert, Sask.	165000
M. E. Delisle, St-Norbert, Man.	190000
Miss C. Bertrand, Charlotte, Sask.	161000
Mrs Lyons, Superb, Sask.	145000
Mrs J. Zuroski, Southey, Sask.	146000
Mme Brodeur, St-Brieux, Sask.	137000
Mlle E. Bellavance, St-Boniface, Man.	158000
Mlle M. A. Granger, Labroquerie, Man.	101000
Mlle Ang. Roy, Letellier, Man.	98000
Mlle Erú. Tétrault, St- Pierre Jolys, Man.	88000

:*:

Aux anciens élèves du Séminaire de Chicoutimi

La célébration du cinquantenaire de notre Séminaire est fixée à la sortie des élèves, en juin prochain.

Cette décision sera agréable à tous les fils de notre Alma Mater. Elle fournit à l'Association des Anciens l'occasion de faire un nouvel appel à ceux qui ont étudié au Séminaire de Chicoutimi.

Il s'agit maintenant de préparer la célébration; l'Association a chargé un Exécutif de collaborer à cette fin avec les autorités du Séminaire. Mais ce qui importe immédiatement, c'est d'amener tous les anciens à se rapporter le plus tôt possible au bureau central de l'Association. Nous prions donc tous les anciens élèves d'envoyer sans retard leur nom, leur adresse, leur profession à M. l'abbé Edmond Duchesne, au Séminaire de Chicoutimi.

Pour l'Association des Anciens.
Ad. RIVERIN, M. D.
J.-C. TREMBLAY, ptre
L.-P. DESBIENS
Edmond DUCHESNE, ptre
Membres de l'Exécutif

Une crise socialiste en France

La vie est dure pour le socialisme, en France, depuis la guerre. Non pas, comme on pourrait le penser, du fait de l'opposition des pouvoirs publics, car le socialisme ne saurait se dire persécuté; il ne saurait poser au martyr. La crise qu'il subit est toute intérieure. Il est sa propre victime, — victime de ses divisions intestines, victime de la faiblesse de son unité morale plus encore que politique.

Le chef-d'oeuvre de Jaurès fut la constitution, en 1905, de l'unité socialiste française. Chef-d'oeuvre, à la vérité, quelque peu artificiel. Il fallut toute l'autorité personnelle du tribun, sa remarquable souplesse de manoeuvrier politique pour sauvegarder, tant qu'il vécut, cette unité fragile.

Jaurès mort, à la veille de la guerre, le parti socialiste français ne tarda pas à se dissocier. Toute son aile droite se détacha, d'abord, jugeant que le gros du parti manquait de ferveur patriotique. Puis ce fut, l'année dernière, la décisive scission du Congrès de Tours. Cette fois, l'unité socialiste était bien morte, fini le grand rêve de Jaurès.

Il y eut désormais deux partis socialistes, s'ajoutant aux deux ou trois groupes de moindre importance nés des premières scissions: le vieux parti socialiste, qui entraîna avec lui la majorité des parlementaires, et le jeune parti communiste selon la formule de Moscou, auquel restèrent fidèles la majorité des effectifs. La rupture consistait surtout, en somme, dans un divorce entre les états-majors, plus modérés, et les troupes, instinctivement attirées par le mirage bolcheviste.

Au moins la crise était-elle ainsi terminée?... Nullement. Le récent Congrès communiste de Paris vient de nous en apporter la preuve. Quel spectacle pitoyable il a donné! Les communistes se sont traités entre eux comme jamais ils n'ont traité, les "bourgeois". Et, pour finir, ils ont avec la dernière violence, procédé, à d'implacables exclusions. Sur l'ordre de Moscou, on a préparé une charrette, comme en 93, où, bon gré, mal gré, il a bien fallu que montassent les réprouvés et même quelques suspects...

De cette nouvelle crise, ce n'est pas seulement le communisme, c'est aussi le socialisme français qui sortira plus affaibli. La plus grande partie des troupes socialistes, nous l'avons dit, avait adhéré au parti communiste.

Or on annonce que les effectifs de celui-ci s'appauvrissent de plus en plus, — ce qui s'explique assez par ce que nous venons de dire. Il est permis de douter évidemment que les découragés, les dégoûtés, après avoir lâché le communisme, retournent au socialisme ancienne manière qu'ils reniaient, il y a un an à peine, comme une formule de trahison. C'est donc le socialisme lui-même qui, tout compte fait, subit le contre-coup de la crise.

On a remarqué souvent — et avec raison — que la France, par son tempérament moral non moins que par ses conditions économiques, était rebelle à l'influence bolcheviste. Si l'on songe que le parti communiste, rongé par la discorde intérieure, est moins fort que jamais, on conviendra que la France ne saurait aujourd'hui redouter sérieusement les secousses révolutionnaires.

Après avoir, plus que tout autre pays, supporté les charges écrasantes de cinq années de guerre et signé la paix la moins profitable pour elle, elle se révèle encore, dans notre monde bouleversé, comme l'une des nations socialement les plus stables, les plus maîtresses d'elles-mêmes. Tous les peuples, mais les peuples amis surtout, ne peuvent que s'en féliciter.

X. Y. Z.

:*:

"Les Missions"

C'est le titre d'une nouvelle revue apostolique générale qui paraîtra en janvier prochain.

Les Missions s'efforcent d'être un fidèle "*trait-d'union*" entre les missionnaires, — de quelque pays qu'ils soient — et notre peuple canadien; ils y pourront écrire sous leur signature pour nous tenir au courant de leurs travaux, nous faire part de leurs projets et exposer librement leurs nécessités. Elles seront en même temps un organe sympathique et toujours ouvert à tous les Instituts missionnaires du pays.

Les *Missions* seront d'abord trimestrielles, mais elles se proposent de devenir le plus tôt possible bimensuelles et même mensuelles. L'abonnement est de 50 sous par année.

Un numéro gratuit est accordé pendant un an à celui ou celle qui nous fera parvenir 12 abonnements. Nous établirons de plus un concours très avantageux entre les Zélateurs et les Zélatrices.

Fr Bonaventure-Péloquin
Mis. Apost. O.F.M.
Collège Missionnaire Franciscain,
Casier postal 619,
Sorel, P. Q., Canada.

:*:

La prochaine éclipse de soleil

Paris — Le 10 septembre 1923 se produira une éclipse de soleil, mais cette éclipse ne sera visible que dans l'Amérique du Nord. Or, il paraît que ce phénomène céleste va offrir une occasion unique de vérifier une des plus curieuses conséquences de la théorie d'Einstein.

Le gouvernement français a pensé que la France ne pouvait rester en dehors de ce grand mouvement d'idées, aussi a-t-il décidé de demander aux Chambres un crédit de 37,000 francs affecté aux frais de voyage et de séjour du personnel de la mission française qui sera envoyée, à ce moment, en Amérique, et à l'achat de divers instruments spéciaux.

Le congrès franco-américain n'aurait lieu qu'en 1924

Montréal — D'après de récentes nouvelles des Etats-Unis, le prochain congrès franco-américain, décidé en principe au congrès de la Fédération catholique franco-américaine, à Lowell, n'aurait lieu qu'en 1924.

On voudrait prendre tout le temps de le préparer avec soin.

:*:

La suspension de Siki

Siki, vous savez bien? Ce boxeur noir, Batting Siki, vainqueur de Carpentier, qui était devenu de ce fait champion de France?

Eh bien! Siki n'est plus champion de France. Son titre lui est retiré pour neuf mois parce qu'il manque de correction vis-à-vis des autres champions et ne fait pas honneur à son titre.

On l'a vu, l'autre soir, monter sur le ring de la salle Wagram, en allant menacer le boxeur Prunier et son gérant.

Le conseil de la Fédération française de boxe a décidé, à l'unanimité, de suspendre pour neuf mois Siki, dont plusieurs membres du Conseil demandaient la disqualification à vie.

La boxe française tient à son renom de loyauté.

:*:

Peut-on vivre sans boire?

Les expériences n'ont réussi jusqu'ici que sur des animaux inférieurs; car il faut les maintenir sous une cloche de verre et leur faire subir le supplice de la soif jusqu'à ce que mort s'ensuive. Les savants n'ont pas encore trouvé parmi les hommes de volontaire pour ce genre d'épreuve. Ils estiment qu'une perte de 10 pour 100 d'eau le ferait succomber. Les souris sont beaucoup plus résistantes: elles vivent encore après avoir perdu 30 pour 100 d'eau. Les grenouilles peuvent aller jusqu'à 47 pour 100 d'eau. Certains vers supportent une perte de 92 pour 100. Mais ce sont les lézards du désert qui tiennent le record. On peut les maintenir jusqu'à quatre mois dans une atmosphère entièrement desséchée; ils ne succombent qu'à la privation de nourriture.

:*:

Monument commémoratif aux premiers missionnaires

Ottawa, Ont. — Le lieu probable du martyre des jésuites missionnaires, les pères Bréboeuf et Lalemant, tués par les Iroquois en 1649 à la mission St-Ignace, situé près de la ville actuelle de Midland, comté de Simcoe, Ontario, a été offert en don par M. Charles E. Newton, pour l'érection d'un monument national commémorant l'un des épisodes les plus héroïques de l'histoire canadienne. En ce temps-là, la haine héréditaire des Iroquois et des Hurons atteignait son plus haut point et une incursion des Iroquois eut pour résultat l'extermination presque complète de la tribu huronne. Pressés de fuir, les héroïques missionnaires déclarèrent que le devoir du prêtre était de demeurer avec son peuple et, accompagnés des cris et des vociférations des Iroquois, ils furent traînés à travers la forêt et soumis aux plus effroyables tortures jusqu'à ce que la mort vint mettre un terme à leurs souffrances. M. Newton, qui fut quelque temps bailli du township de Tay et pendant plusieurs années au service du gouvernement provincial, a fait preuve de civilisme et a témoigné de son intérêt pour l'histoire nationale en préservant le lieu. Il a fait don au Service des Parcs nationaux de plus d'un acre et quart de sa ferme pour y ériger un monument convenable et une plaque commémorant la mémoire des prêtres héroïques. Les travaux d'érection seront entrepris prochainement et le monument sera ajouté à la liste des monuments historiques du Canada.

:*:

PARIS — La grève des boulangers n'a pas réussi, grâce aux mesures énergiques du gouvernement qui s'était déclaré prêt à employer les mitrons de l'armée pour conjurer la crise, s'il le fallait.

Ce que coûte le soldat français

Voici les chiffres donnés à Genève sur les différentes armées du monde, et la conclusion du *New York Times*:

L'organisation militaire française, quand on la compare à l'organisation militaire de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, est vraiment une organisation économe. La Grande-Bretagne, en 1923, va dépenser 272,800,000 dollars pour une armée de 215,000 hommes. Notre Congrès a voté des crédits de 271,000,000 de dollars pour maintenir sur pied de paix une armée de 125,000 hommes et 12,000 officiers. Cependant, les forces françaises, qui sont cinq fois plus considérables que les forces américaines, ne coûteront que 76,000,000 de dollars de plus.

S'il est vrai, comme les Français le croient, que l'armée française est aujourd'hui un facteur essentiel de paix en Europe, la prime payée n'est-elle pas la meilleure assurance qu'un jour la France acquittera sa dette envers les Etats-Unis?

:*:

Un grain d'avoine dans le cerveau

A l'hôpital de New-Haven, Etat du Connecticut, ces jours derniers, un ouvrier agricole est mort des suites d'une méningite dont la cause est vraiment extraordinaire: un grain d'avoine qui lui était entré dans l'oreille avait pénétré jusque dans la cervelle. Le monde médical est demeuré perplexe devant la constatation de ce phénomène, démontré par l'autopsie.

:*:

DUBUQUE, IOWA — Nicholas E. Gonner, directeur de la *Daily American Tribune*, le seul quotidien catholique de langue anglaise aux Etats-Unis, a perdu la vie dans un accident d'automobile. Sa fille aînée est morte en même temps que lui; il laisse cinq autres enfants; il était veuf depuis deux ou trois ans.

:*:

La moutarde de Dijon

Un Anglais, amateur de roses artistiques,
A Dijon s'était arrêté
Pour visiter les monuments gothiques.
Il alla déjeuner à l'hôtel de la Cloche
Et dans le guide-indicateur
Que tout Anglais a dans sa poche
Lut des produits du cru cet éloge flatteur:
"Dijon, ville de vieille roche,
Nous fournit, écrit l'auteur,
Une moutarde exquise et dont nulle n'approche."
—Hô, dit l'Anglais, je vôlais bien goûter.
—Il sonna le garçon et se fit apporter
Un grand pot de moutarde, en mit sur son assiette
Une large tartine, et, sérieusement,
Comme s'il s'agissait d'un grave événement
Il y plongea sa côtelette.
Le garçon attendait, debout, l'effet produit;
L'autre ne parut pas séduit:
—Je ne le trouvais pas, dit-il, beaucoup très forte!
—Le garçon disparut, et, derrière la porte
Prenant un autre pot tout semblable au premier,
Le vida dans un moutardier:
—Voilà, monsieur! Supérieure!
—Hô, yes, dit l'autre, à le bon heure!
Mais ne havez-vous pas encor un peu piou forth?
—Je vais voir, répondit sans broncher le jeune homme.
—Il alla chercher du renfort
Vers le maître d'hôtel et faire son rapport
Sur cet exigeant gastronome.
—Diable, dit le patron, mais l'honneur du pays
Est engagé! Quoi qu'il advienne,
Il faut le soutenir. — On avait au logis
Certain flacon de poivre de Cayenne;
Il le prit et fit, dans un pot,
De poivre et de moutarde une mélange effroyable
Qu'on alla mettre sur la table,
Où l'Anglais commençait l'attaque d'un cuissot
De marcassin. Il fut splendide!
Six tranches de rôti saignant
Enduites largement du mélange perfide
Disparurent en un instant.
Tous les marmitons en alerte,
Groupés à la porte entr'ouverte,
Regardaient, ébahis, ce gaillard vigoureux,
Rouge de barbe, encor plus de figure,
Qui mangeait comme un ogre et buvait comme deux,
Qui mettait dans sa nourriture
Du poivre rouge en confiture
Et paraissait ne s'en porter que mieux:
—"Hô, dit-il, en vidant son verre,
"Cette fois je hétais content,
"Et ce moutarde il avait su me plaire;
"Mais celui de la Hangleterre
"Il était encore plou piquant."
Ne rions pas, Messieurs, de ce patriotisme!
L'orgueil national est un noble égoïsme,
Plus rare qu'on ne croit dans ce siècle frondeur.
De la vieille Angleterre il soutient la grandeur.
Je ne veux pas railler, Dieu m'en garde!
Les fruits du sol natal ont si douce saveur!
Aussi, vrai Bourguignon, je crie, et de tout coeur:
Vive Dijon et sa moutarde!

:*:

Marché au détail de Prince-Albert

Avoine, le minot	.40c
Son, le sac,	$1.25
Moulée, le sac,	$1.25
Foin pressé,	.90c
Foin non pressé, la charge,	$8 à $10
Beurre de ferme, la livre,	.35c
Beurre de crèmerie,	.45c
Oeufs frais, la douzaine,	.45c
Charbon, la tonne,	$7.50 à $11.50
Bois, la corde,	$6.50 à $9.00
Boeuf, la livre,	.06c
Boeuf, la livre,	.05c
Porc, la livre,	.15c
Veau, la livre,	.08c
Lamb, la livre,	.20c
Mouton, la livre,	.15c
Peaux de cheval, la peau,	$1.25
Peaux de boeuf, la livre	.07c

No. 1, 85; No. 2, 83; No. 3, 78; No. 4, 71; No. 5, 65.

:*:

Marché au grain de Prince-Albert

Blé — No1, 85; No2, 82; No. 3, 80; No. 4, 75; No.5, 70.

:*:

Marché aux animaux de Winpeg

Bouvillons de boucherie, $5.00 et $5.50.

Bouvillons ordinaires, $3.00 et $4.00.

Vaches de boucherie, $3.50 et $4.00.

Génisses $3.50 à $4.25.
Brebis de choix, jusqu'à $11.25.
Moutons, bons, $7.50 à $8.00
Porcs de choix, $8.75 et $9.00

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Nord No. 1, 1.06 3-8; Nord No. 2, 1.04 3-8; No. 3, 1.01 3-8; No.4, 96 7-8; No.5, 90 5-8; No. 6, 83 7-8; fourrage, 74 7-8; voie, 1.05 7-8.

Avoine — No. 2 C.W., 45 3-4; No.3 C.W., 40 7-8; fourrage No.1, 38 3-4; fourrage No. 2, 36; rejetée, 34 1-4; voie, 43 3-4.

Orge — No.3 C.W., 54 3-4; No.4 C.W., 50; rejeté et fourrage, 44 1-4; voie, 54 3-4.

Lin — No. 1 N.C.W., 2.07; No. 2 C.W., 2.01; No. 3 C.W. et rejeté, 1.63 voie, 2.03.

PETITES ANNONCES

HOTEL A VENDRE — Pour cause de maladie, magnifique Hôtel à vendre dans un des meilleurs centres de l'Ouest. Conditions et termes faciles. Bonne clientèle. Pour plus amples informations s'adresser au *Patriote de l'Ouest*, Prince Albert. 42 P

ON DEMANDE — Professeur pouvant enseigner le français et l'anglais à l'école Southgate No. 358, à commencer le 2 janvier. Salaire $1200.00. S'adresser au Bureau du Travail et de l'Industrie, Hôtel du Gouvernement Régina. 4 P-43

ON DEMANDE — Pour le district scolaire La Marseillaise, professeur qualifié posédant un certificat de 2ème ou 3ème classe pour la province. L'applicant doit connaître les deux langues officielles. Mentionnez le prix demandé avec l'application. S'adresser à Albert Marchildon, Sec.-Trés., Zénon Park, Sask. 43P

ON DEMANDE DES HOMMES QUI désirent des positions qui leur donneront de $25 à $50 par semaine. Nous pouvons vous assurer une position permanente, comme nous avons une grande demande pour mécaniciens compétents de garage, ingénieurs, experts en piles et en électricité, vulcaniseurs, etc. Il y a aussi des centaines de demandes pour chauffeurs de camions et de taxis. Si vous voulez apprendre, nous promettons de vous rendre compétents en très peu de temps. Classes de jour et du soir. Entrainement scientifique pratique garanti. Demandez notre catalogue fourni gratuitement et notre proposition spéciale. Hemphill Auto & Engeneering Schools 119 20th st. E. Saskatoon. 36—
Nous avons des instructeurs français dans nos écoles.

A VENDRE — Salle de billard, trois tables, et une chaise de barbier. Restaurant contigu avec grande glacière et cave. Revenue brut l'année dernière: dix-sept mille piastres. Vraie petite mine d'or pour bon parti. Vingt pour cent de discompte pour comptant ou à termes très raisonnables. Adresse: T. Lévesque, Howell, Sask. 40-43

INVENTEURS — Les manufacturiers prêtent toujours attention aux bonnes inventions. Les inventions de mérite ont édifié des fortunes. Ecrivez aujourd'hui pour recevoir la liste des projets d'inventions et nos circulaires gratuitement. The Ramsay Co. 273, Bank St.—Agents de patentes—Ottawa, Ont.

ON DEMANDE TRAVAIL LEGER propre et permanent à l'intérieur. Salaire, $25 à $50 par semaine. D'après notre système, vous pourez gagner tout en apprenant le métier de barbier. Nous fournissons les outils. Positions garanties et nous vous aidons à ouvrir votre salon de toilette. Expérience pas nécessaire, l'apprentissage ne dure pas longtemps. Demandez notre catalogue et notre proposition spéciale. Hemphill Barber College 119 20th St. E. Saskatoon. 36—
Nous avons des instucteurs français dans nos écoles.

ON DEMANDE — Une cuisinière pouvant donner de bonnes références. S'adresser à Tisdale, chez Monsieur Ladouceur, Imperial Hôtel. 43P

MAISON ET ECURIE à louer. S'adresser à la Corporation Episcopale, Prince-Albert. 40-41

OUVRIER FORGERON, connaissant bien réparation des machines demande emploi pour le printemps prochain dans centre franco-Canadien. Ecrire à boîte 23, Tisdale, Sask. 43P

ON DEMANDE — Un instituteur ou institutrice pour le district scolaire de Omand No. 933; possédons résidence meublée pour l'instituteur. S'adresser à H. Soulier, Kinistino, Sask. 43P

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE demandé possédant un certificat de deuxième ou troisième classe et capable d'enseigner le français. Résidence et chauffage fournis. Salaire $90.00 par mois. Ouverture des classes au mois de janvier. Pour information s'adresser à Théo. Lalonde, Sec. Trés. Goyer School District No. 3276, Zénon Park, Sask. 39-43

DACTYLOGRAPHE — Remington, aussi bon qu'un neuf, dernier modèle, à vendre à moitié prix. Merchants' Hotel, Prince-Albert, Sask.

Ce dont une maîtresse de maison est fière: Des couvertures de laine propres, douces et moelleuses et du linge bien blanc. LA POUDRE A LAVER LE PAGE fait simplement disparaître la saleté. Il faut moins d'efforts pour laver. Donne le lustre du neuf aux étoffes délicates. Ne fait ni rougir ni craquer les mains. 25 cents le paquet chez tous les épiciers. Manufacturé à Prince-Albert.